

JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse.

DÉDIÉ AU ROI.

. . . . *Prosit nostris in montibus ortum!*
Enéide, liv. IX.

SEPTEMBRE 1781.



A NEUCHÂTEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
589921A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1932 L



JOURNAL

DE NEUCHÂTEL.



Elémens de la police générale d'un état. Yverdon, 1781.

CET ouvrage est une production indigene, recommandable à bien des égards. Il y a de l'ordre, de la netteté, des vues utiles, & quelquefois neuves. Le style est convenable à la matière, simple, didactique & sans prétention, mais exact & assez soigné : de tems en tems même il s'éleve & devient fort sans affectation. Ainsi, par exemple, lorsqu'il s'agit des moyens qu'un gouvernement doit employer pour inspirer le goût du travail, l'auteur parle de l'éducation : il observe avec raison qu'elle *commence trop tard & finit trop tôt* ; selon lui, la plupart des enfans en sont susceptibles, dès qu'ils savent parler ; il faut commencer dès ce moment à les former à l'application & au travail. « Dans quelque état qu'un homme soit né, s'il meurt sans avoir rien fait pour la société qui le protège, *il meurt insolvable* envers elle, puisqu'il lui devait tout ce qu'il était en état de faire & qu'il n'a pas fait,

A ij

Un tel homme ne mérite pas d'être nommé parmi ceux qui ont vécu. »

Nous n'entrerons pas dans un grand détail sur un ouvrage qui n'est guere de notre ressort , & dont l'analyse plairait vraisemblablement assez peu à nos lecteurs , quoique les considérations relatives aux différens objets de la police doivent intéresser plus ou moins tous ceux qui vivent en société. Mais indiquons au moins le plan de l'auteur , & citons ensuite quelques traits isolés.

Examinez la police de presque tous les pays : ce ne sont que des ordonnances successives , sans système & sans liaison ; elles ne sont pas même toujours d'accord entr'elles : point de plan ni de régularité. Telle une ville qui s'est formée au hasard de la réunion d'un grand nombre de maisons , dont chacun choisissait d'abord l'emplacement à son gré , sans avoir égard à la direction & à l'alignement des rues futures : elle n'offrira jamais que le défagréable aspect d'un amas confus d'édifices ; là des bâtimens trop élevés , ici des maisons écrasées ; des places publiques trop resserrées , des vuides à remplir , des angles , des détours . . . Rassemblez les réglemens de police de quelques états ; c'est le même désordre. Il faut donc se former un plan : il nous faut donc des *Elémens de police* ; il serait donc peut-être fort convenable d'établir dans chaque pays un nouveau code complet & bien lié de police.

Ces élémens sont divisés en quatre parties. I, Devoirs

de la police à l'égard des biens qui ne peuvent se transporter, mais qui peuvent se perfectionner : eaux, bois, sol, bâtimens, &c. II. A l'égard des biens que l'on peut transporter ; où il est sur-tout question du commerce & de ses différentes branches. III. A l'égard des biens moraux ; religion, mœurs, sciences, &c. Enfin IV, quelle doit être l'administration d'une bonne police.

Les deux premières parties remplissent un tome d'environ 250 pages in-12 : les deux dernières forment un second tome qui n'a guère que 150 pages. On peut juger par-là de la précision de l'auteur ; car il n'a rien omis de tout ce qui a rapport à quelqu'un de ces quatre chefs ; en sorte que dans son livre il y a bien plus à penser qu'à lire.

On sent assez combien il fallait de connaissances de tous les genres pour s'embarquer sur cet immense océan. Je suis effrayé de la patience qu'exigeait un semblable travail : pour en rassembler & en mettre en ordre les innombrables matériaux, il semble que la vie d'un homme est à peine assez longue.

Grands écrivains de nos jours ! génies transcendans ! cet ouvrage ne ressemble point aux vôtres. Dans la chaleur d'un enthousiasme audacieux, vous bâtissez aisément en l'air des édifices pompeux, des palais magiques & fantastiques, tandis que l'écrivain laborieux fait des recherches pénibles, lit, compare, s'occupe plus utilement & n'est presque pas aperçu... Portez

vos têtes dans les nues , peupliers stérilés , à vos pieds croît l'humble arbrisseau qui nous présente ses fruits.

Rapportons ici quatre principes généraux de police , communs à tous les gouvernemens. 1°. Tous les réglemens de police doivent être fonctionnés par le souverain. Nulle part on n'en trouve un corps complet ; & dans tous les pays il devrait y en avoir un , que tous les citoyens pussent consulter. 2°. Pour y faire les changemens qu'exigent de tems en tems les circonstances , le souverain doit prendre l'avis des corps inférieurs , mieux instruits de la convenance des regles & de la possibilité de l'observation. 3°. C'est à ces corps inférieurs à faire observer les ordonnances , & il faut qu'ils aient une autorité suffisante pour cela. 4°. Mais pour qu'ils ne puissent en abuser , il faut aussi que chacun ait le droit d'appel au souverain , ou aux chambres supérieures.

En quatre mots : tout réglemeut de police doit émaner du souverain , mais éclairé par les corps inférieurs ; ensuite c'est aux corps inférieurs à le faire observer , mais sous l'inspection du souverain.

Telle est la balance de la police. N'est - elle pas maintenue ? vous multiplierez en vain les ordonnances les plus sages en apparence ; vous n'aurez jamais de bonne police.

Vous avez maintenant une idée générale de l'ouvrage. Je vais encore en détacher quelques traits. Il serait bien malheureux que , dans une variété si pro-

digieuse de plantes de toute espece , cette vaste prairie ne me fournît pas quelques fleurs , pour en former un bouquet bien simple , à présenter au lecteur.

Prenons , par exemple , les moyens qu'indique l'auteur pour encourager les mariages. Distinctions , privileges , exemptions pour les gens mariés ; soin de leur réserver les emplois lucratifs : c'est quelque chose sans doute. Mais , ajoute l'auteur très-judicieusement , « un motif qui engagerait sur-tout les hommes de tous les états à se marier , ferait la bonne conduite des filles , & leur éloignement de la dépense , de la dissipation , des excès du luxe & du faste. Ainsi tout ce qui peut réprimer le luxe & favoriser les bonnes mœurs , encouragera toujours le mariage. »

Le canon de la Bastille a tué votre mari , disait Mazarin à l'amazone de Montpensier. Je dirais volontiers à je ne fais combien de jeunes personnes : « Votre goût pour la parure , pour les sociétés , pour les plaisirs , cette charmante vivacité , cette aimable étourderie qui fait l'agrément de toutes les compagnies où vous paraissez , qui attire autour de vous un essaim de jeunes gens , cette honnête liberté que vous vous permettez avec eux , cette aisance si éloignée du ton de réserve de nos grands-meres , tout cela a tué vos maris. » Au reste , c'est la faute des peres & des meres. S'ils craignaient d'établir leurs filles , ils ne sauraient mieux s'y prendre. Favoriser adroitement le goût de leur âge pour les amusemens , les répandre dans le monde ,

leur enlever le charme de la timidité, c'est le secret d'en éloigner les *épouseurs*. Ce n'est pas au bal qu'elles trouveront un mari. De la manière dont on les élève généralement, on en fait de charmantes filles, j'en conviens : mais les prépare-t-on convenablement à devenir épouses & meres ? On trompe ainsi le vœu de la nature & de la société : leur cœur se tait, je veux le croire, parce qu'il est dans l'ivresse ; leurs sentimens prennent le change... Y trouvent-elles leur compte ? Je ne le crois pas. Et la société n'y trouve sûrement pas le sien.

Un peu plus de christianisme dans l'éducation, & les mariages deviendront plus fréquens... « Que les femmes âgées apprennent aux jeunes femmes à être sages, à aimer leurs maris, à aimer leurs enfans, à être modestes, chastes, à demeurer dans leurs maisons, à être bonnes, soumises à leurs maris : » & jamais homme raisonnable, n'eût-il que ses bras pour toute richesse, ne craindra d'être trop pauvre pour entretenir une telle épouse. Que les jeunes hommes aient des mœurs, & le célibat leur sera plus à charge. C'est des mains de la religion que l'amour honnête pourrait reprendre son empire ; car (il est bon d'en avertir) l'auteur que je viens de citer sur l'éducation des femmes, c'est saint Paul. Jean - Jaques Rousseau & Rétif de la Bretonne ne sont que ses commentateurs sur cet article. Mais nos femmes *chrétiennes* n'aiment pas trop le texte, ni le commentaire. En cela, je pense qu'elles

n'entendent pas leurs vrais intérêts. Revenons. Dès qu'on se met à parler des femmes, on ne fait plus finir. Et quel sujet plus intéressant ?

Autres réglemens contre les célibataires. Qu'ils ne puissent hériter des collatéraux ; qu'ils ne puissent disposer que d'une partie de leurs propres biens, & qu'une portion déterminée en soit prélevée, pour servir à l'entretien des chambres d'orphelins, des maisons d'éducation ; que ceux qui attendront pour se marier l'âge où la société n'a plus à espérer d'enfans de leur mariage n'échappent point à la loi, & soient traités aussi sévèrement que *les célibataires de bonne foi*.

J'y souscris. Quant à moi,
Ce sont maximes toujours bonnes.

Mais en voilà assez sur ce sujet. Parlons de quelque autre chose ; de l'économie des revenus publics d'une ville, par exemple. Cette économie « doit être dirigée par des principes bien différens de celle d'un particulier. Une ville doit, dans tous ses établissemens, penser aux générations futures, comme si elle ne pouvait jamais prendre fin. Son argent resserré ne saurait faire sa prospérité : c'est en le dépensant à propos qu'elle travaille à son agrandissement, à sa gloire... » En cela consiste donc la vraie économie de l'argent public. C'est une eau qui doit égayer la plaine : il ne s'agit pas d'en épargner le plus qu'on pourra ; il n'est question que 'd'en bien diriger le cours, de ne pas

inonder une partie de votre pré , pendant qu'une autre partie est à sec. « En entrant dans un corps municipal , un homme sensé doit se garantir de l'esprit de corps , (a) qui le porterait à concentrer la prospérité de la ville dans la richesse que ce conseil saurait amasser & accroître par sa régie économique.

Puisque nous en sommes aux magistrats , transcrivons encore la phrase suivante. « Plus les emplois sont payés , moins bien ils sont remplis : c'est par l'honneur , & non par le profit , qu'il faut récompenser la magistrature municipale , afin que les hommes riches & bien élevés s'y vouent , & que le peuple n'ambitionne point ces places peu lucratives. . . » Fort bien. Mais si l'esprit de commerce est devenu national ? si cette gangrene a gagné *vos hommes riches & bien élevés* , en sorte qu'ils fassent des emplois un objet de spéculation ? Si la première question que l'on fait en parlant d'une charge est presque toujours , *combien cela peut-il valoir par an ?* Si les magistrats d'un pays se plai-

(a) En entrant dans un corps quelconque , tout homme sensé doit se garantir avec soin de l'esprit de corps. Qui peut assez s'en défier ? Qui fut jamais dix ans membre d'un corps , sans s'infecter de l'esprit de corps ? Il n'y a que le sot qui hume ce mauvais air à plein gosier , je le fais : il est fort naturel que les plus zélés pour les intérêts du corps soient toujours ceux qui , n'étant rien par eux-mêmes , ne peuvent avoir de considération que comme membres du corps. Mais l'homme d'esprit & de mérite ne laisse pas que de se ressentir à la longue du mauvais air.

gnent eux-mêmes d'être si mal payés ? Si le public est de leur avis ? ... Hélas !

L'honneur est mort ! le pauvre compagnon ... (a)

A propos d'honneur , j'ai un reproche à faire à mon auteur. Quand il parle des devoirs de la police envers le commerçant , il exige , non-seulement qu'elle le protege , non-seulement qu'elle l'encourage , mais que son état soit honoré. C'en est trop. . . Honoré ! Et qu'a-t-il donc d'honorable ? Le particulier qui fait le commerce peut être le plus honorable des hommes ; mais par son caractère personnel , & non par son état. La magistrature , le facerdoce sont honorables , parce qu'ils supposent des lumieres & des vertus ; l'état militaire inspire le courage , le défintéressement , des sentimens d'honneur : mais le talent de gagner de l'argent , qu'a-t-il d'honorable ? C'est bien assez , à ce qu'il me semble , que le négociant habile s'enrichisse , & laisse à ses enfans de quoi acheter une grande considération.

Si un négociant a des talens supérieurs , il se fera distinguer , sans que la police s'en mêle ; il sera honoré , comme tout homme qui excelle en quelque chose ; comme l'a été Germain , sans que l'orfèvrerie ait rien d'honorable.

(a) J'observe qu'il n'en est pas des pasteurs comme des magistrats. Il importe qu'un pasteur puisse vivre de sa charge , & qu'un magistrat ne vive pas de la sienne.

Voilà l'esprit de l'homme : il ne reste jamais dans un équitable milieu ; il ne fait pas s'y tenir.

Nos ancêtres , pleins d'honneur & d'ignorance , méprisaient le commerçant qui leur procurait les agréments & les besoins de la vie. Ce mépris était injuste ; c'étaient des ingrats.

On l'a vu : nos philosophes l'ont dit avec leur véhémence ordinaire ; ils ont célébré les bienfaits du commerce qui rapproche les hommes de toutes les contrées, qui rassemble des extrémités du monde tout ce qui peut nous être utile ou commode. Si l'argent est le sang de l'état , le commerce en est le cœur : c'est lui qui le fait circuler vivement dans toutes les veines.

De toutes parts s'est donc élevé ce cri d'exhortation : « Honorez le commerce bienfaisant , qui vous nourrit , qui vous habille , qui vous enrichit. Ne lui devez-vous pas le sucre & le café , le tabac , la soie , vos belles porcelaines , l'or du Pérou , le thé de la Chine , & les toiles des Indes ? »

Il est vrai qu'on ne saurait se passer de tout cela. Mais ceux qui nous les procurent y trouvent bien leur compte. Quel est leur mobile ? L'intérêt. Dès qu'ils ont reçu le prix de leurs marchandises , je ne leur dois plus rien.

Il fallait se souvenir qu'un préjugé a toujours son côté raisonnable. Nos ancêtres avaient peu d'estime pour une vocation que l'amour du gain fait seul embrasser : ils y voyaient quelque chose de sordide.

Avai-ent-ils si grand tort ? Etait-ce un si grand mal qu'une classe entière de citoyens se sentît au-dessus d'un tel état, se réservât pour les autres emplois de la société, & y portât un autre esprit que l'esprit de commerce ? Gothiques tant qu'on voudra, les préjugés de nos ancêtres à cet égard avaient quelque chose de respectable.

J'ai lu quelque part qu'à la Chine, où les marchands & les artisans ont toujours tenu le dernier rang entre les citoyens, les moralistes, bien différens des nôtres, en donnent cette raison : « Les marchands & les artisans font naître la mollesse, entretiennent le luxe, & excitent la cupidité. Ils sont, en les servant, les ennemis des autres hommes. »

On rabattra, si l'on veut, quelque chose de l'austère maxime des moralistes Chinois : mais qu'on rabatté aussi quelque chose de nos pompeux éloges du commerce. Tenons-nous à ce qu'en dit un sage écrivain politique, dans un ouvrage qui va faire le sujet de l'article suivant.

« Le commerce est nécessaire à tous les peuples qui ne sont pas sauvages & qui veulent sortir de leur barbarie. Je le louerai, lorsque sans faste & sans luxe il sert des besoins simples & n'irrite pas nos passions. Le commerce qui a besoin d'être encouragé pour parvenir jusqu'à un certain terme qui est louable, veut être arrêté dans ses progrès dès que, passant ce terme, il n'est propre qu'à relâcher les liens de la société par la

corruption qu'il introduit dans les mœurs. Si on ne l'arrête pas alors, tous ses progrès deviendront de jour en jour des vices plus grands, qui précipiteront la ruine de l'état. *Il faut se* précautionner contre cette politique funeste qui pense qu'on ne peut trop favoriser & étendre le commerce.

« Un tems vient, dit - il ailleurs, où il faut mettre des entraves à l'industrie. Qu'elle serve les besoins, & non pas les passions ».

« J'ai beau entendre parler d'argent, dit-il encore, & discuter avec emphase les moyens d'en faire entrer beaucoup dans un état & d'en empêcher la sortie : jamais je ne pourrai me persuader qu'en bonne politique une nation doive regarder le commerce comme sa principale affaire. Dès qu'elle ne s'étudiera qu'à multiplier ses échanges, à beaucoup vendre, acheter & revendre, pour beaucoup gagner, je vous réponds qu'elle ne conservera aucune noblesse dans ses sentimens; & si elle aime encore sa liberté, elle la vendra bientôt comme un ballot de marchandises. » Seulement ajoute - t - il qu'il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'excès opposé. Car « l'indigence ne flétrit & n'avilit pas moins les ames que la trop grande passion de s'enrichir. »

Comme c'est là précisément ma manière de penser, j'ai copié mot à mot. Ne pouvant dire mieux, pourquoi aurais - je cherché à dire autrement ? J'ai été charmé de trouver là mon idée si bien exprimée.

Revenons aux villes. L'auteur propose un moyen de les orner, qui a quelque chose de bien imposant. « Suivons, dit-il, l'exemple des anciens, & élevons des statues aux grands hommes. » *Ayons d'abord des grands hommes*, eût dit à cela Jean-Jaque Rousseau. Moi, je dirai : ne craignez-vous point l'abus ? Quand je me représente Athenes remplie des statues d'un Démétrius de Phalere, je suis charmé que la mode des statues ait passé. A qui n'en érigerait-on pas ? Le fol engouement, la basse adulation rempliraient nos rues & nos places publiques de statues que la postérité ne verrait qu'avec mépris. S'il nous faut des statues, n'en consacrons qu'à la mémoire de l'homme mort depuis cinquante ans. Français ! élevez des statues au grand Turenne, au grand Condé ; élevez-en au ferme Sulli, l'ami du peuple : placez dans la Louvre, mettez dans le palais de vos rois, celles des Montausier, des Catinat, des Beauvilliers, qui ont su être des courtisans vertueux. Que Corneille & Racine aient aussi leurs statues, si l'on veut ; mais attendez l'an 1830 pour en élever à Voltaire.

Sortons des villes, & disons un mot des villages, dont une bonne police ne doit pas négliger le soin.

C'est dans les villages que l'agriculture est pratiquée ; c'est là que se préparent les alimens des villes, les ressources du commerce, la prospérité de la nation. Voulez-vous juger de la vraie richesse & du bonheur réel d'un état ? Parcourez ses villages.

Ils ne devraient pas être grands : une cinquantaine de maisons au plus. Et ces maisons devraient être éparfées, arrangées sur deux lignes, à quelques centaines de pas les unes des autres, chacune au centre de son petit domaine. . . . Cette image d'un village champêtre ne récrée-t-elle pas votre esprit ?

Les villages appartiennent à Cérés : l'occupation du villageois doit être la culture de la terre. Bannissez dans les villes tout artisan dont l'homme champêtre peut se passer. Eloignez, s'il se peut, de la paisible habitation des cultivateurs les bruyantes fabriques & les manufactures ; ou du moins ne les placez que dans le voisinage de ces villages de montagnes , où les travaux champêtres sont légers & ne remplissent pas l'année.

Ayez des payfans propriétaires , entre lesquels les terres foient à peu près également distribuées , & vos villages prospéreront.

Tout gouvernement sage doit s'occuper beaucoup de ses villages & de ses hameaux , les protéger , les favoriser , leur imposer le moins de charges qu'il se pourra. Les filets d'eau , qui découlent de chacune de ces foibles sources , se réunissent pour former le fleuve de la prospérité publique.

Les villages & leurs dépendances me rappellent une des idées de l'auteur , qui m'a paru très - heureuse.

On connaît les maisons d'assurance pour les vaisseaux. Qui empêche qu'à l'imitation de cet établissement ,

ment, on ne forme une société d'assurance pour les récoltes, dans laquelle tous les cultivateurs propriétaires seraient obligés d'entrer ? Alors, en cas d'inondation, de grêle, de ravine, de forte gelée, d'*orvale* (a) en un mot, le dommage, taxé par des visiteurs jurés, serait également supporté par tous les membres de la société ; & le désastre d'une seule année ne pourrait plus ruiner une famille entière. J'aimerais mieux avoir été l'instituteur d'une société semblable que le fondateur de deux hôpitaux.

Rapportons encore ce que dit notre auteur des Juifs. Faut-il les souffrir, ou non ? leur permettre ou leur interdire le commerce ? Sont-ils utiles, nuisibles, ou tolérables dans un état ?

Tant qu'ils ne seront que soufferts, ils seront nuisibles. Tant qu'on ne leur permet pas de posséder un pouce de terrain, il faudrait leur défendre aussi tout commerce, *non parce qu'ils sont circoncis, mais parce qu'ils sont étrangers à l'état.* A force de mépris, vous les avez rendu méprisables : en les traitant comme vous l'avez fait, vous les avez en quelque sorte condamnés & réduits à être voleurs : en leur permettant le commerce sans vouloir souffrir qu'ils soient propriétaires, vous leur facilitez le vol. Négocians dan-

(a) On appelle ainsi un accident quelconque, qui diminue considérablement la récolte, & la réduit presque à rien. Je ne fais trop si ce mot est français : mais il devrait l'être.

gereux , qui ne tiennent à rien , qui n'ont point de patrie , aujourd'hui en Suisse & dans quelques jours à Constantinople : c'est une nation étrangère & presque ennemie ; expulsez - la . . . Faites mieux. Imiter la sage ordonnance de Joseph II en faveur des Juifs. Ne leur faites plus porter la livrée de l'opprobre , qui avilit l'ame , & ils cesseront d'être vils. Ne les opprimez plus ; incorporez - les à l'état ; laissez - les acquérir des maisons & des terres , se fixer , connaître les douceurs de la propriété : & vous les verrez insensiblement devenir citoyens. Affranchissez un esclave , si vous voulez qu'il prenne des mœurs d'homme libre.

Je n'ai parlé dans cet extrait que des deux premières parties de l'ouvrage. Une autre fois , lecteur , je vous entretiendrai du second volume.

Ce livre est très-bien imprimé , selon moi ; c'est une édition Suisse , on le voit bien. Point de ces marges énormes , de ces grands espaces entre les alinéas , au moyen desquels on enfle un volume. Une page in - 12 de ces élémens remplirait deux pages grand in - 8^o d'une belle édition à la Française. Mais le papier est bon , l'encre bonne , les caractères bons , l'édition très - exactement correcte : c'est tout ce qu'exige un littérateur. Et comme les femmes & les élégans ne liront vraisemblablement pas les *Elémens de police* , on a très-bien fait de les imprimer ainsi. Je n'y ai trouvé qu'une seule faute d'impression , mais assez singulière pour amuser le lecteur , p. 143.

« Il faut se garder de leur faire payer (aux voyageurs) des échos trop chers. » Ces mots, qui se prononcent de même, sont assez souvent l'écueil du correcteur. Je lisais encore dernièrement, que les terres d'un seigneur n'étaient presqu'habitées anciennement que par des *cerfs*; & je m'en étonnais fort, lorsque je trouvai à quelques lignes plus bas, que le seigneur en question affranchit ces malheureux *cerfs*. Et combien de fois ne m'est-il pas arrivé de reconnaître, à la fin de la phrase pour un simple *héraut* d'armes, l'homme que l'orthographe du correcteur m'avait d'abord fait prendre pour un *héros*! Dès-lors je me défie toujours du *héros*; j'attends jusqu'au bout, pour savoir s'il l'est. . . . Pardon, honorable lecteur! La remarque est bien puérile, & je vous fais perdre votre tems. Mais n'avez-vous jamais éprouvé qu'après avoir long-tems parlé sérieux, on a besoin de dire quelque puérité? Car l'homme ne sort jamais tout-à-fait de l'enfance. . . . Et tant mieux. *Estote sicut infantes, C.*



*Du gouvernement & des loix de la Pologne. A M.
le comte DE VIELHORSKI. Londres, 1781.*

DES simples vues de la police élevons-nous maintenant aux hautes considérations de la politique.

Je ne suis pas surpris de voir les écrits de ce genre se multiplier : ces grands objets sont bien attrayans. Il est naturel qu'on se plaise à s'occuper de pensées qui remplissent l'ame , à monter sur des hauteurs d'où l'on découvre une immense étendue de pays , à arranger le monde politique à son gré. Quel plaisir, fût-ce en rêve , de dire aux montagnes : *transportez-vous d'ici là ;* & elles s'y transportent ! quel doux rêve que celui de la félicité des nations ! Aussi le nombre de nos Mallebranches politiques est-il infini. Ces spéculations ont remplacé celles de la métaphysique , science inculte & décréditée aujourd'hui. Or , comme il nous faut quelque jouet de cette nature , qui soit bien grave & fait pour amuser les gens sérieux , nous nous sommes jetés dans la politique ; chacun en raisonne à sa manière , & ces idées fermentent dans tous les cerveaux. . . N'aurait-il point encore mieux valu s'en tenir à la métaphysique ?

Quelque peu de goût que j'aie en général pour les ouvrages de ce genre , celui-ci m'a beaucoup plu , & je ne crois pas qu'on puisse le lire sans satisfaction.

Les idées en sont saines, profondes & nobles ; le style en est sage, simple & grave, tel qu'il convient à ces matières : quelquefois il s'éleve avec le sujet, il prend de la force & de la chaleur, mais sans jamais cesser d'être naturel, sans dégénérer en emphase & en déclamation.

On lit tout ceci avec d'autant plus d'intérêt, qu'on ne le lit point comme un simple rêve. Ce sont des lettres écrites à l'un des chefs de la confédération de Bar, en 1770 & 1771 ; moment où il était assez vraisemblable que la Pologne pourrait bientôt rétablir son gouvernement. La Russie, alors engagée dans une guerre contre la Porte, semblait devoir s'épuiser, & l'on aurait pu profiter de cet épuisement. *Diis aliter visum est.* L'événement n'a pas répondu à cette attente, & la Pologne est restée dans son néant.

C'était un beau sujet à traiter que celui du gouvernement de la Pologne. Quelle cure à entreprendre ! S'il est en Europe un corps politique qui paraisse attaqué d'une maladie incurable & désespérée, c'est la malheureuse Pologne.

Une couronne élective, qui ne se donne pourtant pas au gré de la nation, mais qui s'achete, ou dont dispose souverainement la Russie, impérieuse alliée & protectrice oppressive, dont le roi de Pologne n'est dès-lors que le lieutenant : de grands-officiers de la couronne, entre les mains desquels on a remis un pouvoir trop étendu, dont on a fait autant de tyrans,

est voulant imiter l'autorité royale : des dietes tumultueuses , où le veto d'un seul nonce empêche que la loi la plus salutaire ne puisse s'établir ; en sorte que chaque particulier peut mettre , en prononçant ce seul mot , un obstacle invincible au bien général : un faible reste de liberté , qu'on ne doit qu'à la rudesse du caractère national , qui ne se conserve que par la ressource illégale & dangereuse des confédérations ; une noblesse orgueilleuse ou avilie ; des mœurs de despote , ou des mœurs de valet ; des payfans esclaves ; point de commerce ; point de troupes réglées ; point d'esprit public : en un mot , la plus affreuse anarchie avec tous les maux qu'elle entraîne après elle. Il semble que la Pologne ait été choisie par la Providence pour en être à tout l'univers un exemple effrayant.

- Voilà l'état auquel il s'agit de créer un gouvernement , de donner des loix & une constitution. C'est un corps tout couvert de plaies , & dans lequel il ne reste absolument rien de sain.

Voyons comment s'y prend M. l'abbé Mably : car on le reconnaît aisément , quoiqu'anonyme , à son style (a) , & sur-tout à sa manière de penser , qui

(a) Au reste , sans rien ôter au mérite du style de M. l'abbé Mably , on se permettra d'observer que ses phrases sont quelquefois embarrassées ; défaut qui lui est commun avec tous les écrivains politiques. On dirait que l'embaras se communique du sujet au style.

le distingue bien avantageusement du vulgaire des politiques modernes. Sa politique, toujours d'accord avec la morale la plus sévère, pose d'abord pour principe que le vice ne saurait jamais être bon à rien, *On aura beau manier les vices avec art ; on ne les dénaturera pas.* Ce bel axiome est la première règle dont il ne s'écarte jamais. Par une conséquence naturelle de cette noble manière de penser, il ne rapporte pas tout à l'argent ; il parle de loix & de mœurs plus que de commerce & de finance.

Il n'a pas non plus cette politique hardie, audacieuse & tranchante, qui décide, renverse, établit, sans avoir égard ni aux convenances qu'il faut observer, ni aux inconvéniens qu'il faut parer, ni aux obstacles qu'il faut surmonter. La sienne est plus modeste ; elle entre dans les détails, prévient les objections, discute patiemment, & s'accommode aux circonstances. Et à quoi sert de tailler une grande & belle pièce, de la travailler magnifiquement, si vous ne savez pas faire en sorte qu'elle s'applique & s'ajuste précisément à la place où vous voulez la poser ? »

D'après ces sages principes, notre auteur exhorte par-tout les confédérés à ne pas entreprendre tout-à-coup une réforme totale, à ne pas vouloir détruire à la fois tous les abus, à en laisser subsister quelques-uns, qui insensiblement se détruiront d'eux-mêmes, à mesure que la constitution de l'état s'affermira. « Rien n'est plus rare ni plus difficile que la

réforme des nations , dit - il fort bien. Que j'acheterais chèrement cette sottise , avec laquelle j'entends tous les jours déraisonner sur cette matiere , & qui croit toujours saisir le bien qui fuit à grands pas devant elle ! » (a)

Mais il conseille en même tems de ne pas laisser échapper ce premier moment d'enthousiasme qu'excite une grande révolution , de se préparer à l'avance à profiter de cette disposition favorable & passagere des esprits , pour faire recevoir en même tems toutes les loix fondamentales , qui doivent être , pour ainsi dire , d'un seul jet.

Or , quelles sont ces loix ?

D'abord , l'établissement d'une puissance législative. Car il n'y en a point en Pologne , & il n'y en aura point , aussi long-tems qu'un simple *veto* arrêtera tout.

Supprimons donc ce droit absurde , qui rend le souverain assemblé esclave du caprice , de la mauvaise volonté , de l'opiniâtreté d'un particulier. Ou du moins , s'il faut un *veto* aux Polonais , qu'il ne puisse être prononcé que par tous les représentans d'un palatinat réunis ; & pour cet effet , qu'on opine à la diete , non par tête , mais par palatinat.

Le roi & le sénat , étant les exécuteurs de la loi , ne doivent avoir aucune part au pouvoir législatif :

(a) Cette tournure plait , & m'a plu. Cependant , souffrirait-elle l'analyse ? Quoi ! vous acheteriez chèrement la sottise de déraisonner ! .. Est - il bien vrai ?

car ces deux puissances ne sauraient être trop soigneusement séparées.

C'est à la loi à fixer le tems & le lieu de l'assemblée de la diete; il serait dangereux de laisser ce soin au magistrat quelconque.

Qu'aucun nonce ne puisse être élu, s'il n'est irréprochable; s'il n'a trente ans; s'il n'est possesseur de terres; ou s'il s'est mis dans la dépendance de quelqu'autre. Que tout en lui soit conforme à la majesté du représentant d'un peuple libre.

Que nul ne puisse être nonce à deux dietes consécutives.

Que la personne d'un nonce soit inviolable & sacrée, tant que durera la diete. Qu'il ne puisse être jugé ou dégradé, & renvoyé aux tribunaux que par la diete.

Faites ainsi respecter le législateur.

Pour attacher & subordonner les diétines particulières à la diete générale, chargez-les de veiller à l'observation des loix; donnez-leur de la dignité, des droits; assignez-leur des fonctions honorables & qu'elles aiment à remplir. Faites-en les ministres de la puissance législative; confiez-leur le soin de l'éclairer sur les besoins de l'état, de lui proposer les loix qu'elles croiront utiles. Et de cet arrangement résultera le bon ordre & la subordination.

Et que ferons-nous du roi? Le premier magistrat d'un peuple libre; le président de tous les conseils;

une personne publique, l'homme public, & rien de plus ; un roi de république, moins roi que le roi d'Angleterre.

Le seul moyen d'empêcher que la puissance exécutive, toujours subsistante & toujours active, n'empiete, & n'usurpe, & n'attire à soi les droits de la puissance législative qui n'existe que par intervalles, c'est de restreindre, d'enchaîner la première, de la renfermer dans des limites bien marquées, bien fortifiées, & qu'elle ne puisse franchir.

On ne laisse donc au roi de Pologne qu'une ombre d'autorité. Il ne sera que roi de Pologne, & ne pourra rien posséder dans l'étranger. Il n'aura que des revenus très-médiocres ; insuffisans pour s'acheter des créatures. Ces revenus seront en argent, payés par le trésor public, & ne pourront être augmentés sous aucun prétexte. Contracte-t-il des dettes ? une loi expresse défendra à l'état de les acquitter. Accumule-t-il ? l'état l'héritera. A-t-il des enfans ? l'état assignera un patrimoine aux mâles & une dot aux filles. Il n'aura aucune part à l'administration des finances : *tout maniement d'argent corrompt les hommes.* Il ne disposera point des emplois : entre trois sujets élus par la diete s'il s'agit d'une des grandes charges de l'état, par le sénat s'il n'est question que de dignités inférieures, il choisira ; & le candidat recommandé pour la troisième fois, sera préféré de droit. . . Quel roi, Français !

La couronne, ainsi dépouillée de tout ce qui pourrait la rendre suspecte à l'esprit républicain, deviendra héréditaire, & pourra certainement l'être sans danger. Seulement on en exclura les femmes. « Des femmes ne sont pas faites pour être les premiers magistrats d'une république. » (a)

« Mais, dira-t-on, qui voudra d'une couronne ainsi dégradée ? Je réponds qu'il faut porter dans le cœur tous les vices d'un esclave, pour dire que la couronne est dégradée par des loix qui ne font que la rappeler aux idées primitives de son établissement, & du droit fondé par la nature entre les hommes. . . » (b) Tout cela est fort beau : mais je ne crois pourtant pas qu'on se soucie beaucoup de régner ainsi. J'aimerais mieux être une fois en ma vie le dernier nonce du plus petit palatinat ; & je doute que l'auteur lui-même ambitionnât une telle place.

On comprend que des loix, si attentives à ne laisser au roi que ce dont il ne peut abuser, ne souffriront

(a) Les femmes ont été si flattées, leur amour-propre est devenu si susceptible & si plaissant, que je ne doute point qu'il n'y en ait plusieurs qui se trouveront fort offensées de cette assertion de l'auteur.

(b) Cette phrase justifie l'observation critique, que je me suis permise sur le style de l'ouvrage. Elle est incorrecte, & ne donne, à ce qu'il me semble, que des idées vagues. Rappelle-t-on une couronne à des idées primitives ? Fonde-t-on un droit entré ? . . . Et qu'est-ce que ce droit fondé par la nature entre les hommes ? . . . On croit d'abord comprendre ; mais en y pensant, on s'aperçoit qu'il n'en est rien.

pas qu'un pouvoir exorbitant reste entre les mains des grands-officiers de la couronne & du sénat.

Les membres du sénat seront toujours élus par la diète.

On choisira parmi eux , & ce sera encore la diète qui choisira les quatre grands - officiers de la couronne.

Leur charge , au lieu d'être à vie , ne durera que quatre ans , au bout desquels la diète , quel que puisse être leur mérite , sera obligée de les remplacer ; & ils ne seront plus que simples sénateurs.

Au lieu d'administrer seuls , ils ne seront que les présidens des quatre conseils : favoir , le grand - chancelier , du conseil de justice ; le grand - maréchal , du conseil de police ; le grand - général , du conseil de guerre ; le grand - trésorier , du conseil des finances.

Il ne restera donc presque rien à faire au roi , qui ne sera non plus que le président perpétuel du sénat , & dont la loi consacra la personne , en déclarant qu'il ne pourra jamais être accusé , jugé , ni condamné. Repos , sûreté & honneur le dédommageront peut - être d'avoir si peu de pouvoir.

A l'occasion des quatre grands départemens , l'auteur expose avec intérêt ses idées sur ces différentes branches de l'administration : il les applique à la Pologne ; il montre le bien qu'on pourra faire d'abord , celui qu'il faudra se borner à préparer de loin , à amener lentement & par degrés.

Je ne le suivrai plus pas à pas dans ces détails ; mais je rapporterai encore quelques traits épars , qui m'ont plu particulièrement.

M. l'abbé Mably est d'avis que la magistrature soit passagère , qu'elle ne fasse jamais un ordre à part dans l'état , « pour prévenir cette séparation entre les fonctions civiles & les fonctions militaires , qui dégrade nécessairement tous les talens politiques , & ne produit presque jamais que des hommes médiocres. Les républiques anciennes , qu'il faut toujours avoir devant les yeux quand on veut faire de grandes choses , avoient des hommes admirables , c'est-à-dire , des citoyens qui avoient étudié tous les besoins & tous les devoirs de la société ; ils s'y étoient également exercés , & ces connaissances , qui s'aideroient mutuellement , étendoient tous les talens. Nous autres modernes , nous n'avons que des talens ébauchés , dont nous ne savons pas tirer parti pour l'avantage général de la société. Bornés par notre ignorance , nous ne sommes utiles à la patrie que quand par hasard elle a besoin du métier que nous avons appris. »

Cette admiration pour les anciennes républiques n'aveugle pourtant pas l'auteur au point qu'il veuille rétablir indistinctement toutes leurs institutions. « Quoiqu'on m'accuse , dit-il quelque part , d'aimer à me repaître d'idées chimériques , ne croyez pas que je vous propose d'établir chez vous la censure des Romains ; il y a long-tems que l'Europe n'est plus digne

d'une pareille magistrature. . . » Il y a des censeurs en France : ce sont les inutiles censeurs des livres. Ne ferait-ce point par dérision qu'on leur aurait donné ce titre ? Le censeur Crébillon le fils, & Caton le censeur !

Une des idées de nos politiques, qui déplaît le plus à notre auteur, c'est celle de la balance de l'Europe, de l'équilibre des puissances. Il ne croit point à cet article du symbole politique, & le sort même de la Pologne a bien prouvé que c'étoit une pure rêverie. Quels alliés, quels protecteurs lui a procuré le système de l'équilibre ? S'est-on fort embarrassé de ce qu'elle devenoit ? Il en est des états comme des particuliers : c'est leur consistance personnelle, si l'on peut ainsi parler, c'est l'intérêt & les avantages qu'on trouve à former des liaisons avec eux, qui seule peut leur valoir des amis fideles & zélés. Il n'y a équilibre qui tienne : qui n'est bon à rien n'aura jamais d'amis.

Ne t'attends qu'à toi seul : c'est un commun proverbe. Ceci me rappelle une de mes petites observations de société : c'est que, de tous ces gens qui font sans cesse de longues doléances sur la rareté des amis, &c. &c. il n'y en a point dont l'amitié fût bonne à quelque chose. Un ami s'achete ; ayez de quoi le payer, & vous le trouverez.

A l'égard des forces militaires, un conseil fort sage que l'auteur donne à la Pologne, est de se mettre simplement en état de défense, & d'éviter avec soin

tout ce qui pourrait la rendre redoutable à ses voisins.

Il veut que la nation soit militaire, que tout citoyen soit soldat, & que tout soldat soit citoyen.

Il veut une discipline sévère, mais toute différente de celle qui *automatise* nos armées. « Le roi de Prusse, dit-il, a fait tout ce que peut faire un roi; & votre république, une fois bien constituée, doit faire tout ce que peut faire une république. »

En attendant qu'il se soit formé en Pologne une milice nationale, on pourrait traiter avec les Suisses. « Ce sont les hommes de l'Europe les plus susceptibles d'une bonne discipline. Il est de l'intérêt de leurs magistrats de servir une nation libre, d'où les officiers & les soldats ne rapporteraient pas dans leurs cantons des vices qui corrompent ou du moins altèrent les mœurs convenables au gouvernement Helvétique. » Cette phrase, relative à la Suisse, honorable pour elle, & intéressante en elle-même, entraine de droit dans ce Journal.

Quant à la finance, le lecteur connaît déjà la manière, malheureusement aujourd'hui très-originale & paradoxale, dont pense M. l'abbé de Mably sur ce sujet.

Il voudrait « qu'on se persuadât que l'état n'a plus besoin d'argent. » Il veut au moins qu'on attende, pour lever des impôts, que le public les juge indispensables; que ce soit le citoyen lui-même qui les offre.

Mais la république manque de fonds. . . « Qu'elle

apprenne patiemment à s'en passer : » que le conseil de finance s'étudie à l'économie ; aux récompenses pécuniaires qu'on substitue des distinctions honorables. Moins l'argent sera nécessaire au gouvernement , plus l'administration sera parfaite. Lisez l'histoire : voyez tout ce qu'ont fait de grand des nations pauvres ; voyez comment la richesse a toujours été accompagnée de la langueur ; & vous sentirez que la pauvreté forme de grands hommes. *Fœcunda virorum paupertas.* « Si l'on ne s'étudie pas à faire beaucoup de choses avec peu d'argent , il est démontré qu'avec beaucoup d'argent on ne fera bientôt que peu de choses , ou rien. »

Je le crois. Mais qu'en diront tous nos gouvernemens modernes ? Ils sont comme le cuisinier d'Harpagon... *Dis-moi un peu , nous feras-tu bonne chère ? -- Oui , si vous me donnez bien de l'argent. — Que diable ! toujours de l'argent ? Il semble qu'ils n'aient autre chose à dire ; de l'argent , de l'argent , de l'argent ! Ils n'ont que ce mot à la bouche , de l'argent ! Toujours parler d'argent ! Voilà leur épée de chevet , de l'argent.* Et quand un politique viendra trouver à redire à cela , ils ne manqueront pas de se récrier aussi : *Bonne chère avec peu d'argent ? Par ma foi , monsieur le raisonneur , vous nous obligerez de nous faire voir ce secret , & de prendre notre office : aussi bien vous mêlez-vous de tout contrôler. . .* Et au fond , n'auront-ils pas raison ? Qui veut donner *peu d'argent* ne doit pas prétendre à faire
bonne

bonne chère ; il faut qu'il sache s'accommoder d'un repas frugal. Or , est-il dans nos mœurs , même en fait de dépenses publiques , de nous contenter à peu de frais ? .. Mais c'est bien à moi de raisonner politique !

Jean-Jaque Rousseau a écrit aussi sur le gouvernement de la Pologne. Il sera intéressant & curieux de comparer ses idées & ses vues à celles de M. l'abbé de Mabli. Les principes de ces deux écrivains politiques paraissent se ressembler beaucoup à bien des égards. . . Il faudra voir. Mais je doute fort que l'ouvrage de Rousseau puisse être meilleur , à tout prendre , que celui dont je viens de rendre compte au lecteur. Il sera , je le veux , encore mieux écrit & plus fortement pensé : mais fera-t-il aussi bien pensé ? C.



Théâtre de société ; par l'auteur du Théâtre à l'usage des jeunes personnes. Neuchâtel, chez la Société Typographique, 1781. 2 vol. in-8°.

REVENONS à la littérature : c'est assez parler de police & de politique.

Voici donc encore un nouvel ouvrage de Mad. la comtesse de Genlis. Entre les femmes auteurs , elle se distingue par sa fécondité. Déjà le recueil de ses œuvres commence à devenir volumineux ; le nombre

Septembre 1781. C

de ses piéces égale à peu près celui des comédies de Moliere. . . Et certainement cette fécondité est un mérite.

Le *Théâtre de société* vaut mieux que les *Annales de la vertu*. Je ne fais même si je ne le préférerais point au fameux *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* : il est, ce me semble, en général moins prêcheur, plus naturel, plus amusant . . . Mais il est vrai que ce n'est pas un nouveau genre !

Envisagez - le comme une suite du premier, ami l'Éteur ! Avez - vous le premier ? ayez celui - ci. Ne vous êtes - vous pas foucié du premier ? vous vous passerez fort bien de celui - ci.

Ainsi je ne serai pas long. Vous connaissez l'auteur, sa maniere, son génie ; vous savez comment il trace un caractère, comment il conduit une piéce, comment il entend l'art de dialoguer ; (art bien plus rare qu'on ne pense & qui manque à presque tous nos auteurs dramatiques, sur - tout aux compositeurs de *dramas* proprement dits ; art que possédait supérieurement l'inimitable Moliere, & qu'on a perdu toujours davantage, à mesure qu'on s'est plus éloigné de son genre.) J'aurai donc assez peu de nouvelles choses à dire sur cette nouvelle production.

D'ailleurs, depuis que j'ai à Paris un collaborateur pour la partie des théâtres, il me convient assez peu de faire à Neuchatel de longues analyses & des critiques détaillées & approfondies des piéces de théâtre qu'on imprime.

De huit comédies qui composent ces deux volumes , quatre avaient déjà paru , & ne sont que revues , corrigées , retravaillées.

Vous retrouverez ici *la Curieuse* : (a) mais , comme elle n'est plus à l'usage des jeunes personnes , il y a une intrigue d'amour , au moyen de laquelle la piece a cinq actes. L'intrigue en devient plus intéressante , parce que Sophie est amoureuse en secret de ce jeune de Senanges , que son frere croit (assez étourdiment) avoir tué , & qui erre déguisé dans les environs ; ensorte que la situation de cette jeune personne est des plus théâtrale. Le rôle de Constance est moins froid & moins inutile , parce qu'elle est de son côté amoureuse du frere de son amie. Comme il est permis aux hommes de paraître sur la scene , la marche de la piece est plus aisée. Mais il n'y a point de nouveaux traits ajoutés au caractère de la curieuse : je ne sais s'il ressort autant ; l'intrigue , plus attachante , partage peut-être trop l'attention : je crois que je préférerais encore la premiere maniere. Dans une piece de caractère faut-il que l'intrigue soit attachante ? N'y a-t-il point alors une sorte de duplicité d'intérêt , contraire aux vrais principes de l'art ?

La Mere rivale , *l'Amant anonyme* & *les Fausses délicatesses* avaient déjà paru dans le *Parnasse des*

(a) Voyez l'extrait de cette jolie piece dans le *Journal* de novembre 1779.

dames ; mais on y avait fait assez peu d'attention : car alors la réputation de l'auteur ne brillait pas comme aujourd'hui sur toutes ses moindres productions. Alors donc on ne les distingua pas : aujourd'hui ce sont des chefs - d'œuvres. *Verum erit medium & utrinque remotum.*

Dans le Journal encyclopédique on avait pourtant donné des éloges à la *Mere rivale*, qui n'est pas à mon gré la meilleure des trois ; mais c'est celle où il y a le plus de sentiment, le plus de délicatesse, le plus en un mot de ce mérite qui charme *les ames sensibles*, comme on dit, & qui ne charme pas la mienne.

Difons un mot de chacune de ces pieces.

Le chevalier de Valcour était amoureux de Célanie. Mais Célanie était mere ; sa fille Aglaé possédait son ame sans partage ; elle a condamné son amant au silence. Il l'a gardé : des années se sont écoulées, & l'amour du chevalier s'est enfin changé en amitié. C'est maintenant de la jeune Aglaé qu'il est amoureux. Malheureusement, par une métamorphose contraire, Célanie, en voyant tous les jours le chevalier, est devenue plus sensible ; & comme l'éducation de sa fille est achevée, elle est disposée à offrir sa main à l'amant qui ne la desire plus. Quant à sa fille, elle la destine à un marquis d'Hercy, lequel marquis d'Hercy, à son tour, est amoureux de Célanie, & ne sent rien pour Aglaé. Or Aglaé, comme on s'en doute

bien , aime le chevalier. Ils ne s'en font rien dit ; mais l'un & l'autre ont pris pour confidente une certaine méchante cousine Mélite , qui fut toujours jalouse du mérite de Célanie , qui de plus est maintenant sa rivale , & en veut au marquis d'Hercy qui ne veut point d'e le. Cette Mélite est l'*embrouilleuse* de la piece. Les *débrouilleurs* sont le marquis d'Hercy & Emilie , sœur du chevalier & amie de Célanie , qui ne sert qu'à cet usage. Ce n'est pas trop de deux débrouilleurs pour une pareille intrigue ; & , après avoir tout amené à bien , Emilie aurait bien , plus que la mouche de la Fontaine , le droit de s'applaudir & de dire :

J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine !

N'allez pourtant pas croire que ce soient tous ces amours qui forment le nœud de la piece. Oh non ! Célanie est prête à céder son amant à sa fille ; Aglaé renonceroit mille fois au chevalier plutôt que de désobliger une mere adorée ; le chevalier lui-même ne desire pas plus d'épouser sa maîtresse qu'il ne craint de faire peine à son amie ; le marquis aime très-défin-téressément & ne se rend du tout point importun. Tout cela n'est qu'amour de société ; ce n'est point un torrent furieux que cet amour : c'est un fleuve qui coule paisiblement sans jamais franchir ses bords , dont les flots soumis respectent les digues qui les resserrent , auquel on a dit : *tu iras jusques là & tu ne passeras pas plus avant.*

Mais de quoi s'agit-il donc? . . . Quoi, vous ne le devinez pas! Ce dont Célanie est outrée, ce qui navre son cœur maternel, c'est qu'Aglæ ne lui ait pas fait l'aveu d'une passion qu'elle aurait pris plaisir à couronner; c'est que sa fille lui ait caché ce qu'elle confiait à Mélite. . . A Mélite! grand Dieu! & elle avait une mère! Fille ingrate! ami perfide! je ne vous verrai plus; je vivrai loin de vous, seule & délaissée. Je remets mes droits à cette Mélite que vous avez pu me préférer: que ce soit elle qui vous unisse! Telle est mon inébranlable résolution. . . Tout cela n'est-il pas plus touchant que raisonnable?

Et les jeunes amans, au désespoir de cette résolution soudaine, renoncent l'un à l'autre, veulent se séparer pour jamais. Sans Célanie il n'est point de bonheur pour eux.

Cette résolution même, dont le marquis d'Herçy parvient à fournir des preuves convaincantes à Célanie, la défabuse enfin: Mélite est confondue; le chevalier épouse Aglaé. Tout ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce bon marquis d'Herçy, qui s'est donné tant de peines pour tirer tout le monde d'embaras, n'épouse personne.

Rendons justice à cette pièce: elle est conduite avec intelligence, filée avec art, bien écrite; l'intrigue, quoiqu'embarassée, se développe assez aisément. L'auteur en a fait tout ce qu'il était possible d'en faire. Il y a des traits charmans; presque toutes les scènes

font très - bien faites ; la douleur de Célanie attendrit , lors même qu'on la désapprouve ; l'expression en est vive , naturelle & touchante. « *Les croyez - vous sinceres ?* dit - elle à Emilie qui plaide pour les jeunes amans , & lui dépeint leurs regrets : *les croyez - vous sinceres ? Ils ont pu me tromper une fois. . . Je me croyais aimée. Que j'étais heureuse ce matin ! . . . Oui , oui ! je saurai me vaincre . . . C'est trop souffrir pour des ingrats ! . . . Il me semble que je suis seule dans l'univers. . . Où sont - ils ? Je veux les voir en présence l'un de l'autre : qu'ils soient témoins des tourmens qu'ils me causent. . . Elle gémit , dites - vous ; mais son amant peut la consoler : il éprouve & partage sa douleur. . . Les cruels ! ils m'ont ôté jusqu'au mérite de me sacrifier pour eux. . . Ils ne pensent à moi qu'avec effroi : ils me haïssent peu-être ! . . . » Voilà bien , si je ne me trompe , les vrais accens de la nature.*

Avec tout cela , je n'aime pas beaucoup la *Mere rivale*. Pourquoi ? Précisément parce que c'est une *comédie de société* , & que de sa nature ce genre est un peu fade , quelque bien traité qu'il puisse être. Comment s'intéresser bien vivement à l'éclaircissement d'un méfentendu , à de petites brouilleries de familles , à de petites tracasseries domestiques , terminées par un raccommodement qu'on prévoit , sans avoir des yeux de lynx , depuis le commencement de la piece ? Quel grand danger menace vos acteurs ? Dans nos drames funebres , je vois pourquoi chacun

est toujours en convulsion ; mais ici je ne le vois pas. Des sentimens factices & exagérés , des douleurs déraisonnables & précipitées , des intérêts légers , des demi - passions ; presque par - tout en un mot l'homme maniéré , rappetissé , façonné de nos sociétés , au lieu de l'homme de la nature : n'est-il pas vrai que ce sont là des couleurs trop faibles ?

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

Les sujets qui conviennent le mieux à ce petit genre , sont , à mon avis , les sujets de pur agrément , ceux où il y a un mélange d'esprit , de galanterie , d'enjouement , de singularité , qui donne à la piece le mérite d'être piquante & intéressante : c'est celui des pieces de société. Qu'elles n'aspirent ni à faire pleurer ni à faire rire.

Ainsi le sujet de *la Feinte par amour* de M. Dorat était parfaitement bien choisi. Ainsi le sujet de *l'Amant anonyme* m'a paru plus heureux que celui de *la Mere rivale* ; & la piece , quoique moins bien faite , m'a plu davantage.

Léontine a été malheureuse avec un mari qu'elle avait passionnément aimé. Veuve depuis deux ans , elle est déterminée à rester libre ; elle craint la séduction de l'amour , qui pourrait lui faire former un nouvel engagement aussi funeste que le premier. Elle a éprouvé que la vapeur enivrante de ce parfum qui estaurait l'ame , ne tarde pas à se dissiper après le

mariage : trompée une fois , elle ne compte plus sur la constance des hommes : plus son cœur est tendre , moins elle veut aimer.

Cependant le vicomte de Clémengis est son amant en secret depuis huit ans ; & son amour s'est tû. Jamais il n'a parlé à Léontine que le langage de l'amitié : pendant que son mari vivait , il a été le confident de ses peines secrètes. Depuis sa mort , il n'a pas encore osé se découvrir , il affecte même de penser comme Léontine ; il déguise si bien ses sentimens qu'ils sont impénétrables.

Mais elle a reçu des lettres d'amour anonymes ; des vers tendres , des chansons amoureuses , des corbeilles de fleurs se sont trouvées souvent dans sa chambre , sans qu'on fût comment : chaque jour c'étaient de nouvelles fêtes , des concerts , des feux d'artifice , dont on ne pouvait découvrir l'auteur. Il semblait que ce fût quelqu'esprit invisible qui voltigeât sans cesse autour de Léontine , qui s'attachât à tous ses pas ; un sylphe uniquement occupé d'elle , qui pénétrât par-tout. Cela a un air d'enchantement & de féerie qui plait à l'imagination.

Ces attentions continuelles , persévérantes , délicates , d'un cœur vraiment passionné ont enfin touché Léontine : elle aime l'inconnu sans s'en douter. Elle ne pense qu'à lui ; elle prend son parti contre le vicomte , qui est si peu soupçonné qu'on le consulte en ami , qui se moque de l'inconnu & conseille de le

décourager tout-à-fait. On lui reproche ce conseil ; pour le donner il faut une ame aussi indifférente que la sienne : il n'est pas écouté. Léontine en vient par degrés jusqu'à consentir à une entrevue avec l'inconnu ; alors le vicomte se fait connaître.

Voilà quel est le fonds de cette piece ; il est , comme on voit , très-agréable. Les détails ne le sont peut-être pas tous autant ; mais ils passent à la faveur de l'intérêt qu'on prend à la situation des deux personnages principaux.

Venons aux *Fausses délicateffes*. Ce titre promet beaucoup. Aujourd'hui tout est rempli de fausses délicateffes ; sensibilité , humanité , amitié , amour , tendresse paternelle , piété filiale , elles ont tout gâté : semblables à ces plantes parasites , qui du pied des grands arbres montent le long de leur tige , entourent le tronc , le cachent sous une verdure étrangere , & s'entortillant autour des plus hautes branches , parviennent jusques au sommet. Successeurs de Moliere ! au lieu de monter gravement dans la chaire dramatique ,

Prenez - moi votre serpe ;

coupez , arrachez ces plantes nuisibles , & les envoyez *border le noir rivage*. . . O Moliere ! où es-tu ? L'hôtel de Rambouillet a fait place à d'autres bureaux d'esprit ; aux raffinemens de Voiture ont succédé les fausses délicateffes de sentiment , & nous n'avons certes pas

gagné au change. Pourquoi le peintre des ridicules n'est-il plus ? Celui-ci, qui infecte jusqu'à nos Suiffesses, ne lui aurait pas échappé.

Mais ce n'est pas dans une comédie de société qu'il l'eût attaqué : *les Précieuses ridicules* ne sont pas une comédie de société.

Depuis Moliere, on a (peut-être précisément par une fausse délicatesse de morale) combattu les défauts de société avec trop d'égards, de ménagemens, & , pour ainsi dire, de politesse ; on a épargné ce sel caustique qu'il répandait à pleines mains ; on a craint d'emporter la piece : & on n'a plus corrigé. La *Métromanie* même a ce défaut à mes yeux ; l'aimable & honnête métromane n'est point assez complètement ridicule ; on n'aime pas à rire à ses dépens ; on ne se moque pas de lui de tout son cœur.

Ici de même, ce sont deux femmes, d'ailleurs intéressantes, dont l'une a la fantaisie de ne pas épouser son amant, parce qu'elle craint de ne pas l'aimer assez ; & l'autre, parce qu'elle craint de l'aimer trop.

Quoi qu'il en soit du mérite de la piece, il faudrait, pour répondre à mon idée, que le caractère de ces deux femmes ne fût composé que de fausses délicatesses de toutes les especes à la mode, portées à leur comble, & que leurs amans, rebutés, excédés de toutes ces sottises, les eussent laissées là. De l'un de ces amans j'aurais fait un homme très-instruit, réellement sensible, d'un sens profond, au fait du ton

de la société; de l'autre, un homme simple, aimant & aimable, mais sans usage du monde, incapable de rien comprendre à toutes nos finesses de sentiment,

Aimant tout bonnement comme on aimait jadis.

Je leur aurais donné pour rival un de ces hommes-à-femmes, qui se prêtent de si bonne grace à toutes ces fausses délicatesses. . . Mais il n'est pas ici question de ce que j'aurais fait.

Que vous dirai-je de *la Tendresse maternelle*? Elle semble faite exprès pour servir de suite aux *Fausse délicatesses*. Ce n'était vraisemblablement pas l'intention de l'auteur : mais

Une mère, inquiète du sort de son fils qui est à l'armée, se livrant à cette inquiétude avec une complaisance qui tient de l'affectation, querellant tout le monde, capricieuse avec ses domestiques, ne sachant pas plus ce qu'elle dit & ce qu'elle fait que ce qu'elle veut, refusant de recevoir chez elle les plus honnêtes gens, les amis les plus estimables, & accueillant une coquette qu'elle ne pouvait souffrir auparavant, & qui avait séduit ce fils chéri : en un mot, déraisonnable à l'excès . . . n'est-ce pas là de la *fausse délicatesse* toute pure? On aura beau en appeler au cœur des mères : j'aurai pour moi toutes les mères sensées. . . & contre moi toutes les femmes à *sentimens*. Deux choses qui prouveront également que j'ai raison.

Il y a du reste de fort bons traits dans la pièce. Un

commandeur , oncle du jeune officier , se fâche avec beaucoup de raison contre *la Mere en délire* (c'est le titre qui convenait à la piece) & lui dit : « que diable ! votre fils est mon neveu ; il est le dernier de mon nom : croyez-vous qu'il ne me soit pas aussi cher qu'à vous ? . . . *Le dernier de son nom !* Voilà ce qui le frappe : » comme l'observe très - bien la mere. Ce trait me paraît excellent.

Dispensez - moi de vous rendre compte de *la Cloison* , petite piece où l'on trouve des choses agréables & quelques scenes assez comiques , mais qui n'a rien de distingué.

Le Méchant par air , en cinq actes , ne nous arrêtera pas non plus long-tems. Il fait penser au *Méchant* de Greffet , & il est bien éloigné de le valoir.

Je ne fais s'il est vrai , comme le dit Mad. de Genlis , que les méchans par air soient aussi communs aujourd'hui que l'étaient autrefois les faux dévots. Cela ne me paraît guere naturel dans un siecle où l'on parle tant de bonté , de sensibilité , où les journaux se chargent de traits de bienfaisance , où l'on n'exalte que l'humanité. Ce serait prendre bien mal son tems pour être méchant par air ; il y aurait une sorte de bêtise à faire le méchant sans l'être , à se vanter de rouer de coups le domestique à qui l'on n'a jamais donné une chiquenaude. De la bonté par air , j'en vois tous les jours : mais je n'ai point encore rencontré le méchant par air . . . Il est vrai que je ne vis pas à Paris.

Après avoir lu & relu la brochure , bien des lecteurs finiront le vers :

Mais qu'en fort-il souvent ?

Du vent.

Je demande pardon à l'auteur , dont j'honore d'ailleurs bien sincèrement les talens , de parler de son ouvrage avec un peu de légèreté. Mais il me semble que ce n'est pas son genre , quoiqu'il nous promette un grand ouvrage sur les langues , leur mécanisme , leurs abus & leur réforme : car il prétend aussi indiquer les moyens de les réformer. . . Croyez - vous à l'efficace de ces moyens ?

On voit , même dans cette brochure , que le génie de l'auteur le porte à creuser toutes les matières dont il s'occupe. C'est une excellente disposition. Mais , pour en tirer tout le parti possible , oserait-on lui représenter qu'il ne faut l'appliquer qu'à un seul objet ? M. Court de Gébelin n'est & ne veut être que grammairien.

L'auteur s'offensera - t-il de cet avis ? . . . Un des grands défagrémens du métier d'un journaliste honnête , est , à mon gré , la crainte continuelle d'offenser en disant ce qu'il pense : il voudrait avoir le thermomètre de l'amour-propre de tous ceux dont il parle , pour les ménager assez.

Ce qu'on recueillera de cette brochure , c'est qu'en général on a multiplié sans nécessité les difficultés des langues , en déclinant les adjectifs qu'on pouvait faire
tous

tous indéclinables , en donnant au hasard aux substantifs des genres dont ils n'avaient que faire , en voulant distinguer trop exactement les rapports des différens tems , ce qui a jeté un embarras prodigieux dans la conjugaison des verbes.

Si les grammairiens philosophes s'assembloient pour composer une langue , la grammaire en serait courte & facile.

La langue qui approche le plus de ce que serait cette langue philosophique , c'est la langue anglaise. La grammaire de cette langue est aussi simple que sa prononciation est bizarre. Apprenons donc à la lire , & laissons la parler aux Anglais!

L'auteur ne reconnaît que trois parties de l'oraison , le substantif , l'adjectif & le verbe. Il peut avoir raison : mais il promet de montrer comment les autres parties du discours ne sont que des modifications de celles-là , & je ne vois pas qu'il le fasse , au moins distinctement.

Au reste , il ne tient pas tout ce qu'il promet. Par exemple , il promet aux femmes (p. 6) qu'elles trouveront à la fin de sa petite méthode une manière aisée d'apprendre l'orthographe française , & il n'y en a pas un mot. A-t-il donc voulu se moquer d'elles ?

Et de nous ? . . Il vient nous parler (p. 2) du monosyllabe grec *id* , voir. J'avoue mon ignorance : je ne le connais pas ; je ne connais absolument que le verbe *eidein* , qui est dissyllabe.

Septembre 1781.

D

Et pourquoi nous dit-il, en parlant des verbes : « Bien des sophistes prouveraient que le tems n'est pas divisible. Le sage les laisse prouver, &c. » A qui donc en veut-il ? Où sont - ils ces sophistes ? Qui s'est jamais avisé de trouver mauvais que le verbe eût ses trois tems, passé, présent & futur ? Personne, que je sache, n'y a fait cette étrange opposition métaphysique : pas plus qu'à la division du tems en heures, minutes & secondes.

Il observe très-bien que la décomposition d'un mot en éclaircit le sens, comme l'analyse chymique d'un corps en fait découvrir les propriétés : mais il le prouve très-mal, selon moi, par l'exemple du mot *intérêt*, composé des deux mots latins *inter* & *est*. « Or qu'est-ce que l'intérêt, sinon le rapport qui existe entre les êtres, qui les sépare ? L'intérêt de la société est le rapport qu'il y a de cette société à ses membres, ou à d'autres êtres. » Je ne fais si c'est ma faute ; mais cette étymologie & cette explication ne m'aident point à me former une idée précise de la valeur propre du mot *intérêt*. J'aime mieux l'étymologie du mot anglais *woman*, femme : formé de *womb*, *uterus* ; & de *man*, homme. Car ce n'est point un mot radical, comme l'imaginent les ignorans faiseurs de dictionnaires : c'est *homo habens uterum*.

Finissons. La méthode analytique consiste à décomposer les mots, pour en trouver la racine, qui est toujours un monosyllabe, dont le sens est toujours physique.

Apprenez donc tous les mots radicaux : connaissez bien toutes les terminaisons qu'on y ajoute, & la manière dont elles en déterminent ou modifient le sens ; sachez bien les pronoms & leur emploi. . . & il ne vous manquera plus qu'un peu d'usage pour savoir parfaitement une langue quelconque, le français, l'anglais, le latin, le grec, l'allemand, le syriaque même, le chinois & l'arabe, si vous voulez.

Je le crois. Mais, en vérité, qu'est-ce que cela m'apprend de neuf ? & en quoi me facilitera-t-il l'étude de ces langues ? C.



Eloge de Madame la Marquise DE SÉVIGNÉ, qui a remporté le prix à l'académie de Marseille en l'année 1777, avec cette épigraphe :

Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.

Virg. Buc. V.

Nouvelle édition. Paris, veuve Méquignon & fils, 1781, in-8° de 49 pages.

ON a dit depuis long-tems que Mad. de Sévigné ne pouvait être bien louée que par une personne de son sexe, & ce qu'en a dit l'auteur de cet ouvrage l'a prouvé. Il est dans les lettres immortelles de cette femme célèbre, des nuances de sentiment & de sensibilité, qui ne pourraient être dignement célébrées que

D ij

par un cœur fait pour les sentir. L'assemblage des qualités nécessaires au panégyriste de Mad. de Sévigné n'était pas facile à rencontrer, & le mérite de l'éloge devait beaucoup dépendre de l'identité de son auteur avec le modèle. Nous ignorons de quelle plume sort celui que nous annonçons aujourd'hui; mais après l'avoir lu, il nous a semblé qu'il ne pouvait être que l'ouvrage d'une femme de beaucoup d'esprit, & d'une excellente mère de famille. Nous avons cru apercevoir dans l'auteur bien moins l'envie de paraître que celui d'être utile. Il n'a rien négligé pour la gloire de son héros, & sa modestie l'a souvent fait disparaître & fait louer Mad. de Sévigné par elle-même. Une célèbre académie lui a donné la palme. L'empressement du public a fait disparaître une première édition; & l'extrait que nous allons faire, prouvera que ni le public ni l'académie ne se sont trompés dans leur jugement.

« Après les honneurs qu'ont obtenus parmi nous les talens d'un grand orateur, les vertus d'un magistrat, le génie d'un philosophe, les grandes actions d'un homme d'état, les exploits d'un général d'armée, il en est un bien doux d'offrir un tribut d'admiration à un genre de mérite plus modeste & plus touchant, & de décerner la gloire à un sexe qui n'aspire souvent qu'aux hommages du cœur. Tel est le charme que j'éprouve en célébrant Mad. de Sévigné, &c. »

Il était impossible de débiter avec une simplicité

plus noble & plus touchante. L'auteur invoque ensuite les contemporains , les amis & la fille de Mad. de Sévigné , & nous regrettons que les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de rapporter ces deux morceaux. Voici le commencement de la première partie.

« Marie de Rabutin , d'une famille aussi distinguée par son esprit que par sa naissance , cousine du célèbre Buffi Rabutin , perdit son pere à l'âge de dix-huit mois , & fut élevée par une mere & un oncle dont elle était tendrement aimée. Elle reçut une éducation supérieure à celle de son siècle : des lectures vagues , une étude superficielle de l'histoire , une légère connaissance des langues formaient le plan d'éducation le plus parfait que l'on suivît en France ; ce plan suffisait néanmoins au petit nombre qui l'adoptait. Le goût de dissipation & de frivolité ne s'opposait pas aux succès d'une méthode encore si imparfaite ; & le tourbillon du monde qui ravit aujourd'hui le tems , la réflexion & la santé , n'était point aux femmes les momens qu'elles pouvaient donner à leurs devoirs & à l'étude. »

Mad. de Sévigné , malgré ses charmes & ses vertus , ne put fixer le cœur de son époux qui , après l'avoir rendu malheureuse , périt à trente ans dans un duel , & la laissa veuve avec deux enfans & des affaires assez dérangées. La regle & l'économie de cette mere estimable rétablirent bientôt l'ordre dans sa maison. Elle s'adonna toute entière à l'éducation de sa famille ; &

elle en fut récompensée. « Ils entrèrent & parurent avec distinction dans le monde. Le marquis de Sévigné, l'un des hommes le plus aimable & le plus recherché de la capitale, fut également distingué par son mérite militaire. Mlle de Sévigné parut avec éclat à la cour de Louis XIV, où sa mere la présenta avant d'être mariée. . . Elle maria sa fille au marquis de Grignan, lieutenant-général, homme de qualité, d'un âge mûr & jouissant d'une réputation bien méritée. » Ce mariage, qui semblait devoir fixer Mad. de Grignan à la cour, l'en éloigna, parce que son mari fut nommé commandant en Provence. « Cet éloignement qui fit la désolation de Mad. de Sévigné, fut la cause de sa célébrité, puisque nous lui devons cette correspondance où l'on trouve des narrations piquantes, des réflexions fines & judicieuses sur les événemens du tems, des détails charmans de sa vie privée, & sur-tout un inépuisable fonds de tendresse pour ses amis & pour sa fille. » Il était difficile de peindre en moins de paroles & avec plus de justesse les lettres de Mad. de Sévigné. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail où il entre des différens personnages, objets ou sujets de cette correspondance. Les portraits en sont bien dessinés, & avec beaucoup de précision. Ils gagneront à être lus dans l'ouvrage même, qu'il faudrait copier en entier, si l'on voulait faire connaître tout ce qu'il a d'estimable.

« Aussi éloignée de cette perfide indulgence qui

approuve les faiblesses , que de cette politeffe timide qui diffimule les ridicules , Mad. de Sévigné excellait à corriger l'un & l'autre. Rien n'échappait , je ne dis pas à la censure , mais au zele intrépide de son amitié. Les petits travers de ses amis , leurs torts même , étaient relevés sans déguisement. Sa fille , qu'elle aimait si éperdument & dont elle adorait les grandes qualités , recevait souvent des leçons ingénieuses. »

L'auteur remarque que Mad. de Sévigné était la meilleure amie de son fils , & qu'elle fut souvent le ramener à la vertu par la connaissance profonde qu'elle avait de son cœur & de ses sentimens.

« En louant Mad. de Sévigné , il m'est permis sans doute de la proposer pour modele aux femmes qui veulent cultiver leur esprit. Elle aima la littérature , mais elle se borna aux écrits qu'elle pouvait apprécier. Elle se passionna pour les chefs - d'œuvres de son siècle ; mais son admiration ne fut jamais aux ordres d'aucun parti. (a) Le mérite des gens en place , celui des ouvrages nouveaux , enfin tout ce qui attirait l'attention publique , était jugé dans ses lettres. Mais quelle prudence , quelle défiance de ses lumières dans les jugemens qu'elle porte ! Eh ! qu'aviez - vous à craindre , femme illustre ? La postérité a consacré

(a) L'auteur oublie sans doute ici que Mad. de Sévigné dit quelque part que Racine passerait comme le café , & qu'elle fut une des grandes protectrices de la *Phedre* de Pradon contre celle de Racine.

presque tous vos jugemens ; & ce n'est pas dans des écrits faits à loisir , ni dans des dissertations méditées , que l'on trouve ces traits précieux de goût & de discernement que l'on admire en vous , »

Nous croyons devoir remarquer ici que cet éloge qui convient à Mad. de Sévigné , serait propre à peu de gens du monde. Un homme de lettres , dans le silence du cabinet , & avec le secours de l'étude & de la réflexion , jugera sans doute mieux un ouvrage , & même un ouvrage de goût , qu'un homme du monde souvent peu instruit , & toujours emporté par un tourbillon renaissant qui ne lui permet pas de rien approfondir. Mad. de Sévigné elle-même , avec tout son esprit , fut quelquefois égarée dans ses jugemens. Mais on lui doit cette justice , que ses écarts sont peu fréquens , & qu'en général elle paraît douée d'un goût assez sûr , & d'un tact ingénieux & fin , dont on chercherait inutilement ailleurs le modèle.

L'examen du style des lettres de Mad. de Sévigné fait le sujet de la seconde partie de cet éloge. L'auteur , après des réflexions fort justes sur le peu d'écrivains chez qui on puisse louer le style épistolaire , parce qu'ils avaient trop l'habitude d'être auteurs dans un genre où il ne faut jamais le paraître , poursuit ainsi : « il était réservé à Mad. de Sévigné de créer un style ignoré jusqu'à elle , & de nous montrer de nouvelles grâces plus piquantes que les autres & presque inimitables. . . Il fallait une liberté douce , une vie tranquille , un

esprit calme ; il fallait enfin le naturel heureux & la position singulière de Mad. de Sévigné , pour mettre dans un aussi beau jour cette imagination brillante & enjouée. Il fallait un objet d'affection tel que Mad. de Grignan , pour produire ces élans du cœur , ces expressions de tendresse si fortes & si touchantes ; cet aimable abandon enfin qui fait le charme le plus puissant de ses lettres. » Il était difficile de mieux sentir & d'exprimer d'une façon plus délicate les sensations différentes qu'on éprouve en lisant les lettres de Mad. de Sévigné. Les différentes citations qui viennent à l'appui de ses réflexions , justifient bien le sentiment de l'auteur. Ces citations sont enchaînées avec beaucoup d'art , & celui des transitions si difficile & si peu connu y est ménagé avec adresse ; elles sont choisies avec goût , & si bien liées à l'éloge , qu'on s'aperçoit à peine en les lisant qu'elles n'en font pas partie. C'est sans doute le plus grand éloge que l'on puisse faire du style de l'auteur , que de dire qu'il se marie tellement avec celui de Mad. de Sévigné qu'on a peine à les reconnaître.

« Tous les sentimens du cœur de Mad. de Sévigné étaient peints dans ses lettres. Cette ame , où les grandes choses s'imprimaient si fortement , & où l'expression répondait à l'image , cette ame était pleine de fermeté pour soutenir les maux. . . Personne ne savait mieux qu'elle orner de traits agréables ce qu'elle disait ou ce qu'elle écrivait ; un passage de la fable , un vers de

comédie viennent se placer à chaque instant sous sa plume ; son érudition qui était bien loin de la pédanterie , lui faisait trouver sans cesse des allusions plaisantes. . . . Le mérite de Mad. de Sévigné était presque universel. Tout ce qui venait de cette femme célèbre portait l'empreinte de son esprit. Une imagination vive , brillante , sage , des connaissances étendues , un discernement juste , un goût exquis , tout ce qu'on peut désirer d'aimable & d'estimable est rassemblé dans ses écrits.

Il fallait donc que vous fussiez victime de votre amour , ô mere tendre , & que votre fille , en revenant à la vie , eût la douleur de vous pleurer pour toujours ! Si votre renommée n'eût dépendu que de ses soins , votre nom ferait peut-être aujourd'hui dans l'oubli. Vous avez vécu sans prétendre , sans penser à la gloire. Mais votre fille a mieux connu que vous votre mérite & le goût de la postérité. Elle a trahi votre secret en nous transmettant vos lettres ; & sans son heureuse indiscretion , elle aurait joui seule des titres de votre immortalité. Mais tant qu'il y aura des cœurs sensibles , des amis vrais , des lecteurs dignes de sentir la nature , vos lettres seront les délices des ames tendres , & le désespoir des meilleurs écrivains. »

Quelque cruel qu'il puisse être pour un journaliste de ne trouver rien à reprendre , nous ne pouvons qu'applaudir encore à cette péroraison qui termine heureusement l'éloge de Mad. de Sévigné , écrit d'un

bout à l'autre avec noblesse , pureté , & souvent même avec élégance. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans l'auteur un goût sûr , une critique éclairée , & une ame sensible & vertueuse. Nous ne pouvons mieux achever de faire connaître cet ouvrage , qu'en transcrivant les propres paroles du censeur , M. Lourdet , professeur royal.

Dans cette production d'une plume féconde & aisée , je n'ai rien vu qui ne fût guidé par les lumières d'une critique judicieuse , & qui ne justifiât aux yeux des lecteurs éclairés , les titres qui lui ont récemment mérité la palme de l'éloquence dans une célèbre académie.

Par M. G. D. L. R.



THÉÂTRES.

Lettre aux Auteurs du Journal de Neuchâtel.

C'EST avec la plus grande surprise, Messieurs, que je viens de lire, dans le dernier numéro de votre Journal, une lettre imprimée sous le titre d'*Académie royale de musique*, signée du marquis d'Orléans, dans laquelle on entreprend de nous prouver que l'opéra est le seul spectacle où l'on puisse raisonnablement goûter quelque plaisir; que le sieur Fleury a remplacé le Kain, & la demoiselle Olivier la célèbre Dumefnil; où l'on dit qu'il ne manque à la dame Vestris pour être parfaite, qu'un peu plus de sensibilité communicative, (comme si cette qualité n'était pas le fondement de toutes les autres, qui ne sont rien sans elle. & un tas d'autres impertinences que je ne m'amuserai point à relever. Je ne vous aurais même jamais entre-tenu de cette lettre, si elle ne contenait que des assertions de cette nature, dont le ridicule faite d'abord aux yeux, & ne peut nuire à personne. Mais on s'y permet des personnalités indécentes qui peuvent nuire au ton de votre Journal; & c'est l'intérêt que j'y prends qui m'engage à les relever. Il me semble que le talent seul du comédien appartient au public, &

qu'on ne doit jamais se rendre juge de sa personne. Eh ! que fait à vos lecteurs que le sieur Dugazon vive mal avec sa femme, & fort bien avec une chorégraphie de l'opéra ? C'est bien assez de savoir que c'est un mauvais comédien ; & peu importe d'apprendre qu'il est homme dissolu & mauvais mari.

Quel bien peut-il résulter pour l'art dramatique d'imprimer que le sieur Brizard fait bâtir une très-jolie maison à la Grenouillère ? . . Le reproche qu'on lui en fait est méprisable & vil ; & il me semble qu'un comédien qui depuis vingt-trois ans a contribué à nos plaisirs, peut bien aussi s'occuper des siens, & qu'après nous avoir fait le sacrifice de ses plus belles années, il doit lui être permis de songer à passer tranquillement ses vieux jours.

Que nous importe de savoir si le sieur Molé possède une délicieuse maison de campagne à Antoni, si cette maison ne l'empêche pas de faire à lui seul autant de service que tous ses camarades ensemble, & de se multiplier chaque jour pour contribuer à nos amusemens ?

Quel rapport peut avoir *le palais magnifique, avec un jardin à l'anglaise*, que le sieur Larive vient de faire bâtir au Gros-Cailhou, avec le talent de cet acteur ? Depuis quand sera-t-il défendu à un homme séquestre de la société par la nature de ses travaux, d'embellir un peu son hermitage, & de chercher à rendre son intérieur agréable & commode ? Une obser-

vation utile sur le talent de ce comédien vaudrait beaucoup mieux que toutes ces déclamations indécentes qui ressemblent plus aux cris de l'envie qu'à l'amour de l'art : & si M. le marquis d'Ou. . . voulait absolument nous parler du personnel du sieur Larive , ne valait-il pas mieux apprendre au public que c'est un excellent mari , que son épouse joint à beaucoup d'esprit cultivé toutes les qualités qui constituent une femme estimable , qu'il est bon parent , bon ami , bon citoyen , &c. &c. &c. plutôt que de l'entretenir des futilités que je viens de détailler plus haut ?

Le revenu des comédiens paraît tenir autant à cœur à l'auteur de la lettre , que l'emploi qu'ils en peuvent faire. Il voudrait absolument que les parts fussent réduites à douze mille livres , & prétend que ce qu'ils gagnent de surplus est volé aux auteurs. En vérité , si M. le marquis d'Ou. . . ne s'était pas annoncé pour un homme de condition , on serait tenté de lui crier : vous êtes orfèvre , M. Joffe.

Le style de cette lettre n'est pas moins choquant que le fond des choses. Outre le mot d'*histrion* , prodigué jusqu'à la satiété , elle est remplie d'expressions hasardées , qui font bien voir que l'auteur n'est pas un homme de lettres , & qu'il n'est nullement exercé dans l'art d'écrire. Qu'est-ce que de *gros ménétriers lourdement appuyés sur des tréteaux* , la partie de la tragédie , la réintégration & le domaine du spectacle lyrique , le quartier natal de Melpomene & de

Thalie, l'intérêt de leurs organes, un papier rempli jusqu'aux marges, &c. & une foule d'autres termes impropres, qui semblent entassés à plaisir pour fatiguer le lecteur judicieux ? En vérité, Messieurs, je ne reconnais pas votre sagacité ordinaire dans le choix que vous avez fait de ce morceau. Je veux croire que, pressés par le tems, & dépourvus de matières, vous l'avez adopté sans examen . . . Mais de grace, n'imprimez plus de pareilles rapsodies, & croyez que le public préférera de ne point trouver d'articles *Spéctacles* lorsqu'il n'y aura rien à dire sur ce sujet, à un remplissage inutile & indécent. Dites aussi à ce monsieur G. D. L. R. votre collaborateur dramatique ordinaire, qu'il ménage un peu trop les comédiens, & qu'il a l'air de les craindre. Autant je veux qu'on respecte leur personnel, autant je veux qu'on ménage peu leur amour-propre. Il me semble que, lorsqu'il travaillait au Journal des théâtres, il était moins indulgent.

Adieu, Messieurs. J'espère que M. le chevalier de S. . . . me pardonnera d'avoir répondu à une lettre qui lui était adressée, & qu'il désavoue sans doute au fond de l'ame. J'espère aussi que la stricte impartialité dont la couverture de votre Journal assure que vous faites profession, ne vous empêchera pas d'adopter cette lettre, & que vous ren-

dreZ justice à la nature des sentimens qui me l'ont dictée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

I. K. L.

Paris, 19 août 1781.



L'Epicurien, comédie en cinq actes & en prose. Geneve, 1781, in-8° de 120 pages. Prix, 1 liv. 10 s.

QUOIQUE nous ne soyons pas dans l'usage de parler des pieces qui n'ont point été représentées, l'auteur de celle-ci a témoigné une si vive impatience d'occuper une place dans le Journal de Neuchatel, que nous n'avons guere pu nous refuser à contenter son envie. Il nous a même priés, sur la couverture de sa comédie, d'en faire une *analyse benévole dans le premier Journal, s'il est possible*. Ce dernier membre de sa phrase est amphilogique; mais lorsqu'on a la piece, on voit qu'il se rapporte au commencement de la période. Cet aveu prouve dans l'auteur une noble défiance de soi-même & un grand fond de modestie; ce qui n'est pas toujours fort commun, dans ceux sur-tout qui ont le plus besoin de l'un & de l'autre.

Tandis qu'un des correspondans de ce Journal recevait la piece, un autre en a trouvé chez lui une analyse assez tronquée, où, après un extrait servile de l'ouvrage,

l'ouvrage, le critique finissait ainsi : « Mais abrégeons & terminons , en disant que la piece ne vaut rien ; que le plan en est affreux , le dialogue pitoyable , les caracteres manqués , les situations souvent burlesques ; & malheur à celui qui entreprendra de la lire , s'il n'est muni de contre-poison pour l'ennui ! . . . » Comme l'auteur de ce jugement pourrait croire que nous n'avons pas imprimé son extrait , afin d'en tirer parti pour nous - mêmes , il est bon d'apprendre à nos lecteurs que ce formidable critique s'appelle M. d'Aumale. Son personnel nous est aussi inconnu que ses ouvrages ; mais comme il a signé son extrait , nous ne croyons pas commettre une indiscretion , en le faisant connaître. Revenons à l'*Epicurien*.

Il nous semble que ce sujet n'est pas théâtrale ; c'est plutôt un vice qu'un ridicule ; & s'il est utile aux mœurs de le déferer à la société , il faut un grand talent pour le porter avec avantage sur la scene. Deux auteurs estimables ont traité le sujet de l'égoïste , beaucoup plus théâtral que l'épicurien , & l'ont traité avec peu de succès. Sans nous permettre d'en approfondir les causes , nous allons analyser la comédie que nous annonçons en ce moment.

M. de Molenville (c'est l'épicurien) a un neveu , Belval , amoureux de Sophie , fille de Mad. de Lalande , femme de province , à laquelle le financier a donné un appartement dans sa maison. Le premier acte ouvre par deux scenes de valets , auxquelles succèdent

Septembre 1781.

E

le lever & le déjeuner de M. de Molenville, qui peint ainsi son caractère, en parlant à son neveu : « Pour moi, j'ai soin de me garantir des mauvais airs : j'évite les objets tristes, j'éloigne les idées désagréables, je me dispense des devoirs pénibles, au moyen de quoi je me conserve. On se doit ces attentions à soi-même. » Belval sort pour aller voir sa tante qui est malade, & M. de Molenville reste seul avec Vermicel. Ce Vermicel est un de ces bas flatteurs, de ces vils complaisans qu'on ne rencontre que trop dans les maisons des gens riches, qui s'accommodent plus volontiers de ces sortes de caractères que de la compagnie d'un galant homme. Notre épicurien veut faire épouser Sophie à Vermicel, & l'on devine à quelle intention. Le premier ne sera guère époux qu'*ad honores*, & le second jouira des douceurs du mariage, sans en avoir les embarras. De tels marchés sont assez communs; mais nous doutons qu'il soit utile & sur-tout décent de les mettre sur la scène.

Le second acte se passe dans l'appartement de Mad. de Lalande, qui, croyant que M. de Molenville a demandé sa fille pour lui-même, tâche de résoudre Sophie à ce mariage. Belval survient, & resté seul avec son amante, il profite de cet instant pour faire l'aveu de sa passion, à laquelle sa maîtresse répond favorablement. Suit une scène que l'auteur laisse à ceux qui joueront sa pièce, le soin de dialoguer, & dans laquelle différens marchands apportent de la part

du financier les présens de nocés , que la mere voit avec joie , & la fille avec douleur. Vermicel vient ; il est mal reçu par la jeune personne , & se retire. Le financier le remplace ; il vient dégager sa parole , & proposer pour Sophie *un autre lui-même*. Comme il ne s'explique pas davantage , on croit qu'il veut parler de son neveu , & l'on accepte. Belval entre après le départ de son oncle , & surpris de l'air de contentement des deux dames , il en demande le sujet ; on l'entraîne hors du théâtre pour lui apprendre ce qu'on aurait bien pu lui dire sur-le-champ , mais ce qu'il ne fallait pas répéter aux spectateurs qui le savaient déjà.

La scene revient au troisieme acte chez M. de Molenville , qui , sorti de table , vient faire la digestion ; entre un musicien qui joue de la flûte , pendant qu'un lecteur lit une apologie du plaisir. Il nous semble que l'un doit un peu nuire à l'autre , & l'auteur de l'*Epicurien* est assurément le premier qui ait imaginé de faire jouer de la flûte pendant une lecture. Le financier s'endort durant quelques minutes , & se réveille pour prendre le café. Son notaire , M. le Vrai , survient pour lui parler de ses affaires , & savoir à quel usage il destine des fonds qui lui sont rentrés. Après avoir refusé une terre & une charge , il se détermine , comme l'on pense bien , à placer son argent en rentes viagères ; moyen par lequel un homme (comme le remarque fort bien l'ingénieux auteur du Tableau de Paris) vend au roi toute sa postérité à raison de 10

pour 100 par an. Au reste , ce M. le Vrai est une espece de philosophe rigide , dont la morale ne plait point du tout à l'épicurien. Vermicel qui lui succede , est bien mieux son fait. Ce flatteur vient faire part à son patron du mauvais accueil qu'il a reçu de Sophie ; accueil que le financier a peine à accorder avec la joie que les dames ont fait éclater , lorsqu'il a proposé un autre lui-même pour le remplacer. Mad. de Lalande , mandée par M. de Molenville , se rend à son invitation. Mais celui-ci , sous le prétexte d'une affaire pressée , la laisse seule avec Vermicel pour régler les articles , comme s'il était présent. Quoique le nom de Belval échappe souvent pendant cette scene à Mad. de Lalande , le quiproquo subsiste cependant toujours , ce qui est invraisemblable : au moment où il va être éclairci , Lifette toute effrayée survient , & l'on apprend par son récit que M. de Molenville ne s'était évadé que pour monter à la chambre de Sophie , à l'honneur de laquelle il attendait *formellement* , lorsque Belval est venu par sa présence mettre obstacle à l'accomplissement des desseins de son oncle. Mad. de Lalande sort pour se rendre auprès de sa fille , & Vermicel pour aller on ne fait où.

ACTE IV. Lifette vient rapporter à M. de Molenville de la part de ses maîtresses les présens de noces qu'elles lui renvoient. Celui-ci veut engager cette suivante à se laisser séduire , & lui propose de l'entretenir. Lifette répond qu'elle ne peut accepter sans

prendre l'avis de ses maîtresses ; ce qui , comme l'on voit , est servilement imité du *Glorieux* , où Lisimon propose la même chose à la sœur du comte de Tuffiere qui sert sa fille en qualité de femme-de-chambre , & qui en reçoit à peu près la même réponse. Le financier poursuivant la soubrette , est arrêté par Vermicel , qui laisse paraître quelques remords sur l'arrangement dont il est question plus haut. Resté seul après le départ du financier mécontent , il se propose de se retourner du côté de Belval , qui survient , & veut à certaines conditions lui révéler un secret qu'il lui est important de savoir. Belval reçoit & rejette ces offres avec beaucoup de fierté , & le flatteur fort , atterré par cet ascendant que la vertu a toujours sur le vice. Mad. de Lalande vient apprendre à Belval qu'elle est déterminée à rompre avec M. de Molenville , & de le quitter après lui avoir payé le loyer de son appartement. Belval approuve ces résolutions , & n'en persiste pas moins dans le dessein d'épouser Sophie , malgré les objections assez sensées de la mere. Il démontre qu'il a une fortune honnête , indépendante de son oncle ; & ce motif , joint aux sentimens de la jeune personne , détermine Mad. de Lalande à consentir à cette union.

L'acte V ouvre par une scene entre M. de Molenville & le docteur Worthy , son médecin , qui lui conseille de faire de bonnes actions pour se bien porter. Ce docteur reconnaît ensuite , dans le cabinet

du financier un tableau assez médiocre qui lui a appartenu & qu'il a vendu six louis à Vermicel. L'épicurien l'a acheté de ce dernier douze cents livres ; & convaincu de la friponnerie de ce flatteur , il prend la résolution de lui donner son congé , & ne tarde pas à l'exécuter. Dans l'intervalle une grande scène avec son neveu acheve de débrouiller bien des mystères. Soit repentir , soit envie de suivre les conseils du médecin , M. de Molenville donne à Belval une terre de douze mille livres de rente , qui lui vient de la succession de son frere. Mais Belval , en faisant voir à son oncle un testament postérieur , & qui était demeuré caché jusqu'à ce jour , prouve que cette générosité est un acte de justice. M. de Molenville ajoute à ce don celui des effets qui lui ont été remis par son notaire , & consent au mariage de son neveu avec Sophie , auprès de laquelle il le charge d'aller solliciter sa grace. Après la scène où Vermicel reçoit son congé , Belval annonce à son oncle que tout est oublié , & que ces dames vont se rendre auprès de lui. Il sort pour les aller prévenir , & termine la pièce par cette réflexion. . . « Réellement je commence à croire qu'il est aussi sain qu'agréable de faire le bien. »

La lecture de cet extrait a dû faire appercevoir le grand nombre de défauts de l'ouvrage , le peu de liaison des scènes , la faiblesse de l'intrigue , & le dénouement peu motivé qui la termine. En effet , l'épicurien n'est corrigé que par le conseil d'un médecin

qui n'a pas paru faire beaucoup d'impression sur lui ; & les gens de ce caractère ne se corrigent pas. Il est même de l'essence de ceux qu'on met au théâtre de rester toujours ce qu'ils sont. Le Tartuffe , le Misanthrope , le Métromane & le Méchant restent toujours tartuffes , misanthropes , métromanes & méchants , malgré les malheurs & les humiliations qu'ils éprouvent. C'est donc une grande faute de l'auteur de la comédie que nous annonçons , d'avoir fait changer son épicurien.

Le quiproquo sur lequel est bâtie toute l'intrigue de la pièce , est un moyen misérable , & un ressort peu digne de la muse comique. D'ailleurs , il n'est point naturel que des gens qui n'ont pas tout-à-fait perdu l'esprit , traitent ainsi d'un objet important sans s'entendre.

Le rôle de Vermicel est sans couleur , sans objet , odieux à pure perte , & n'est pas prononcé. C'est un homme vil , & qui ne mérite pas d'occuper si long-tems l'attention du spectateur. L'espece de complaisance à laquelle il se prête , est d'un genre un peu trop fort ; & si ces sortes d'arrangemens sont fréquens dans le monde , nous ne croyons pas qu'il faille les exposer au théâtre. La scène est chez nous l'école de la vertu , & il est des vices qu'il faut se garder de tirer de l'obscurité , puisque leur publicité n'est qu'un scandale de plus , & ne corrige personne.

Le rôle de Sophie , qui devrait être intéressant ,

devient presque nul ; il n'est jamais en situation , & presque toujours sans effet. Il est étonnant que Belval ait attendu si tard pour lui faire connaître ses sentimens ; mais si ce n'est pas un amant passionné , c'est au moins un amant raisonnable. Le rôle de ce jeune homme est en effet le mieux soutenu de la piece ; il a un caractère franc & noble qu'il ne dément point , & nous croyons que la première scène avec son oncle , & celle qu'il a ensuite avec Vermicel , feront plaisir au lecteur , en dépit de l'arrêt prononcé par le redoutable M. d'Aumale.

Les deux personnages du notaire & du médecin ont une teinte trop uniforme ; on voit trop aisément qu'ils ont été calqués l'un sur l'autre : d'ailleurs , il est assez peu commun de voir un notaire s'ériger en prédicateur , & un médecin en moraliste. On s'étonne de la patience de M. de Molenville , qui les écoute beaucoup trop tranquillement pour un homme de son caractère.

Les reproches que nous avons faits au rôle de Sophie , peuvent assez convenir à celui de Madame de Lalande. C'est une bonne femme , & puis c'est tout. Il nous semble qu'elle devrait marquer plus de fermeté & de ressentiment contre M. de Molenville , après l'outrage qu'il a fait à sa fille ; & l'auteur ne les a seulement pas fait rencontrer depuis cette époque. Il est singulier aussi de voir Belval annoncer dans la dernière scène que Mad. de Lalande a tout

oublé. L'odieux arrangement du financier & de Vermicel devrait laisser un peu plus de ressentiment dans l'ame de cette mere de famille.

Il nous reste à parler du style de l'*Epicurien* : c'est la partie de cet ouvrage qui mérite, sinon de grands éloges, au moins de faibles reproches. Il est assez naturel & presque toujours sans prétention. On peut dire aussi qu'il est trop uniforme ; c'est-à-dire, que tous les personnages parlent à peu près de même, quoique dans des situations bien différentes ; qu'il est souvent prolix, lâche & diffus, & que les monologues gagneraient beaucoup à être resserrés : mais notre pauvreté actuelle doit nous rendre moins difficiles. D'ailleurs l'auteur, en ne faisant pas jouer sa piece, s'est rendu justice, quoique nous en ayons vu représenter & applaudir plusieurs qui ne la valent pas. De tout cela, il résulte que si l'*Epicurien* n'est pas une bonne comédie, ce n'est pas non plus un détestable ouvrage.



COMÉDIE FRANÇAISE

Nouveauté. (b)

LE vendredi 10 août, les comédiens français ont donné la première représentation du *Chirurgien de*

(b) Nous attendons avec impatience que Richard III soit imprimé, pour en rendre compte.

village, comédie en un acte & en prose, par M. Simon.

M. de Cardillac, chirurgien Gascon, est amoureux d'Agathe, pupille de M. Robert. Il convient assez à la jeune personne, mais nullement au vieux tuteur. Pour réussir dans ses projets, il persuade à M. Robert que sa femme ne peut vivre encore quinze jours, & que le cœur d'Agathe ne serait pas insensible à ses soins. D'un autre côté, il cherche à donner de la jalousie à Mad. Robert. . . Suit une scène du carillonneur de la paroisse, avec lequel M. Robert fait marché, le verre à la main, pour l'enterrement de sa femme, &c. Tous les acteurs se rassemblent après cette scène ; & nous aurions sans doute appris le dénouement, si le parterre, de mauvaise humeur, n'eût fait une allusion défavorable à l'ouvrage, après laquelle les comédiens ont fait la révérence, & se sont retirés sans vouloir achever la pièce.

Nous ne sommes guère d'avis différent du parterre sur le mérite de cette comédie. C'est un canevas usé, mal tissu, rempli de lieux communs, &c. Mais il nous semble que, lorsque les spectateurs n'ont pas ordonné hautement de cesser la pièce, il est de la plus grande indécence aux comédiens de le faire. C'est manquer & au public qui les paie, & à l'homme de lettres qui leur a confié les intérêts de sa gloire. C'était bien assez pour l'auteur de voir mutiler son ouvrage qui n'était seulement pas su, de l'entendre siffler pres-

que d'un bout à l'autre , sans éprouver encore une humiliation d'un autre genre , & que le parterre , loin d'en être complice , a paru hautement désapprouver. Au reste , c'est , à ce que nous croyons , la première comédie qui n'ait point été achevée , depuis que le théâtre français est dans la salle des Thuilleries.

Pieces remises.

Le samedi 11 août , les comédiens ont remis au théâtre *Caliste* , tragédie de feu M. Colardeau , représentée pour la première fois le 20 novembre 1760 , & qui n'avait pas été jouée depuis sa nouveauté.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse de cette pièce imprimée depuis long-tems , & notamment dans la superbe édition en 2 vol. in-8° , que le libraire Lejay a donnée des œuvres de l'auteur ; nous remarquerons seulement qu'elle est en général bien écrite , que les vers en sont nombreux , & d'une harmonie qui plait d'autant plus qu'elle devient chaque jour plus rare. Les caracteres sont assez bien soutenus , correctement dessinés ; & malgré cela la pièce n'est point intéressante. L'ouvrage languit continuellement ; & lorsqu'une nouvelle catastrophe vient ranimer l'action , ce n'est que pour un instant , & bientôt elle redevient languissante & monotone. On ne peut cependant refuser des éloges à la conduite qui est sage & bien raisonnée. Le cinquième acte pouvait fournir de très-grandes beautés , & il nous paraît que l'auteur

n'en a pas tiré tout le parti dont il était susceptible. Mais en général (pour nous servir des expressions d'un homme de lettres estimable & bon juge en cette matiere (a), « on peut dire que cette tragédie est plus sombre qu'intéressante, & qu'elle est plus terrible par l'intention que par l'effet.

Le sieur Larive a eu de beaux momens dans le rôle de Lothario; mais nous sera-t-il permis de lui faire observer qu'il prend souvent la bouffissure pour la noblesse, & l'emportement pour la fureur. L'expression des sentimens tient plus à l'ame qu'aux mouvemens forcés d'un corps en convulsion, & ce n'est pas par des cris forcenés qu'on inspire de l'intérêt ou de la sensibilité. Nous espérons que le sieur Larive se corrigera de plus en plus de cette habitude, & qu'il sera convaincu quelque jour que les suffrages d'un petit nombre de connaisseurs sont plus faits pour honorer son talent, que les *bravo* tumultueux d'un parterre ignorant ou gagé.

La dame Vestris a rendu le rôle de Caliste d'une maniere uniforme & seche. Dans tous les endroits où elle a fait effet, on appercevait le travail & jamais l'ame. Serait-il donc vrai qu'une qualité si essentiellement nécessaire pour jouer la tragédie, manquât à cette actrice? Nous n'osons décider la question; mais plus nous la voyons, & plus nous sommes tentés de le croire.

(a) M. d'Ussieux.

Il y aurait de l'injustice à ne pas parler du sieur Florence qui, dans le rôle de Montalde, a déployé beaucoup d'énergie & de sensibilité. On s'aperçoit des progrès sensibles de ce jeune acteur animé du désir de plaire au public, dans un emploi ingrat, où les succès peuvent à peine faire oublier les travaux.

Quelques personnes nous ont reproché d'avoir passé sous silence trois débuts qui ont eu lieu au théâtre français depuis environ deux mois : savoir, la Dlle. Thénard, les sieurs Gernevalde & Crétu. Quant au premier, nous avons voulu laisser passer l'enthousiasme du public, afin que notre jugement trouvât moins de contradicteurs ; & comme la Dlle. Thénard est restée au théâtre, nous attendrons à lui voir jouer quelques rôles intéressans, pour mettre au jour notre façon de penser sur son talent.

L'engagement que nous avons pris de ne parler des débuts qu'autant qu'ils pourraient fournir quelques articles intéressans pour l'art ou les artistes, nous a dispensés de parler des sieurs Gernevalde & Crétu : ce qui ne doit cependant pas en donner une idée trop défavorable. Le dernier sur-tout a laissé entrevoir quelques sujets d'espérance que nous l'engageons fort à réaliser.

Les remises de la *Maison de campagne*, comédie en un acte de Dancourt ; de l'*Irrésolu*, comédie en

cinq actes de *Destouches*, & des *Amazones modernes*, comédie en trois actes de *Legrand & Fuzelier*, n'ont pas fait assez de sensation pour nous permettre d'en entretenir le public. D'ailleurs ces pièces sont imprimées depuis long-tems, & mises à leurs places. Restait donc à juger la manière dont elles ont été jouées : mais il est fastidieux de répéter toujours & sans fruit les mêmes observations.

Un événement beaucoup plus intéressant que tous ceux dont nous venons de parler, c'est la retraite du sieur *Monvel*. L'état actuel du théâtre français rend cette perte bien sensible, & nous doutons qu'elle puisse être réparée de long-tems. On s'est épuisé en vaines conjectures pour trouver les motifs de ce départ précipité ; mais nous aimons mieux avouer bonnement que nous en ignorons les causes, que de nous livrer à des interprétations malignes & flétrissantes, qui, lors même qu'elles auraient quelque fondement, ne doivent jamais souiller la plume d'un homme de lettres estimable.

LES comédiens font ce qu'ils peuvent pour attirer du monde ; mais leurs efforts ont peu de succès. Après trois représentations presque désertes, ils ont retiré *Caliste*, & il ne paraît pas que le sort de cette pièce les engage à remettre d'autres tragédies. Quant aux nouveautés, on parle d'une petite comédie en un

acte , intitulée le *Quiproquo* , que la dame Bellecour vante par- tout comme une excellente production ; mais lorsqu'on se rappelle qu'elle difait à peu près la même chose du *Chirurgien de village* , on doit se tenir en garde contre les jugemens de cette actrice.

Nous nous sommes transportés plusieurs fois depuis quinze jours à ce spectacle , dans l'espérance de voir la demoiselle Thénard , & de remplir l'engagement que nous avons pris avec le public de l'entretenir de cette comédienne ; mais par une fatalité inconcevable , il ne nous a pas été possible de lui voir jouer le moindre petit rôle. On dit (mais nous n'osons le croire) que les demoiselles Vestris & Raucourt , jalouses des succès de la demoiselle Thénard , s'arrangent pour ne plus la laisser jouer ; préférant un travail fatigant (dans cette saison sur - tout) à un repos qu'elles croiraient fatal à leur amour - propre. Mais nous prendrons la liberté de leur observer que cette façon de fervir le public ne diminuera en rien les talens de la demoiselle Thénard , & contribue peut-être à la faire desirer. Or ce desir , de quelque maniere qu'il puisse être interprété , tournera d'autant moins à l'avantage des demoiselles Vestris & Raucourt , qu'elles s'efforceront d'empêcher qu'il ne soit satisfait. (a)

(a) C'est une remarque que le public a souvent été à même de faire , que lorsqu'un sujet a eu du succès dans son début , & que les comédiens ont été forcés de le rece-

Mais si le public est privé de la demoiselle Thénard, en revanche il voit souvent la demoiselle Olivier. Depuis trois ou quatre mois la demoiselle Contat n'a pas paru sur le théâtre. On nous fait espérer que cette absence, autorisée sans doute par de très-puissans motifs, va bientôt finir : nous l'espérons, ne fût-ce que pour donner un peu de repos à la demoiselle Olivier & au public.

Si la saison la plus propre aux plaisirs de la campagne est la moins agréable pour ceux de la ville, & particulièrement pour les spectacles, on ne peut disconvenir qu'elle n'ait cependant son utilité. Comme l'affluence est moins considérable, les efforts pour la faire naître doivent être plus grands. Aussi a-t-on remarqué que les comédiens travaillaient davantage pendant cette époque. Ils vont chercher dans leur immense répertoire, des ouvrages oubliés, ou qui ont été long-tems sans paraître ; & leur intérêt les porte à ne rien négliger pour piquer la curiosité du public que la diversité des amusemens entraîne souvent ailleurs.

voir, ils apportent tous leurs soins à l'empêcher de paraître, ou à lui donner les plus mauvais rôles, lorsqu'ils ne peuvent se dispenser de le laisser jouer. Ils sont tellement jaloux de l'affection du public, qu'ils voudraient la concentrer sur le plus petit nombre d'entr'eux possible : ce qui, comme l'on voit, mérite beaucoup d'éloges.

C'est

C'est donc pendant l'été qu'on fait réparer les anciennes piéces qui méritent de revoir le jour ; & si le choix qu'on en fait ne prouve pas toujours le goût des comédiens , il témoigne leur zele , & c'est au moins quelque chose. L'amateur , plus tranquille au milieu d'un parterre peu nombreux & mieux choisi , peut assés son jugement avec plus de certitude , & ne craint point de s'égarer en suivant des impulsions étrangères & tumultueuses. Il est maître de son jugement & plus libre de le manifester au-dehors. Aussi remarque-t-on que les applaudissemens sont moins fréquens & mieux combinés , moins exaltés & plus justes , moins bruyans & mieux sentis. On ne doit cependant pas inférer de là que le parterre des Thuilleries devienne dans cette saison un excellent juge , ce serait pousser trop loin la conséquence. Nous voulons dire seulement qu'il est moins égaré & plus raisonnable que de coutume ; ce qui est toujours quelque chose.

La représentation de *l'Ecole des amis* , comédie en cinq actes en vers , de Lachaussée , que les comédiens ont remise jeudi 16 août , peut justifier ce que nous venons de dire , en observant néanmoins que l'ouvrage a été mieux jugé que les acteurs , & cependant mieux joué que nous n'aurions osé l'espérer.

Cette comédie , sans être gaie , n'est cependant pas tout-à-fait dans le genre larmoyant , dont Lachaussée paraît avoir été le fondateur. C'est un composé am-

Septembre 1781.

F

phibie ; dont l'intrigue est obscure , la marche embrouillée , & le dénouement prévu. Les trois principaux personnages , Monrose , Ariste & Hortense soutiennent assez leurs caractères. Celui du second surtout a de grandes beautés , & l'on a remarqué avec plaisir ce portrait qu'il fait de l'amitié dans la troisième scène du troisième acte.

. . . . Je vois présentement
 Que l'amitié se donne & se prend aisément ;
 Elle est , comme l'amour , hasardeuse & légère.
 Une conformité frivole & passagère ,
 D'âge , d'état , humeur , & sur-tout de plaisir , (a)
 Sans nul autre examen , suffit pour nous saisir.
 Nous nous associons comme on fait en voyage ,
 Sans savoir avec qui le hasard nous engage ;
 Et l'on devient amis comme on devient amant.

Ce tableau n'est malheureusement que trop fidèle ; & quoique chacun le sache , on ne laisse pas d'agir tous les jours comme si l'on feignait de l'ignorer. On ne peut disconvenir que la pièce ne soit écrite avec aisance & pureté , souvent même avec élégance. Mais outre les défauts que nous y avons remarqués , il nous semble que les contrastes n'y sont pas assez ménagés , que les rôles de Dormane & d'Aramont font peu d'effet. Le dernier sur-tout devient quelque-

(a) Il nous semble que le sens de la phrase demanderait que plaisir fût au pluriel.

fois insupportable par ses balourdises ; & lorsque ce personnage dit ,

Je ferais bien surpris si je n'étais qu'un sot ,

le public , ardent à saisir les applications malicieuses , & qui s'amuse quelquefois à identifier l'acteur avec son rôle , a prouvé au sieur Desessarts , qui remplissait celui d'Aramont , qu'il entendait à merveille le sens de ce vers. Au reste , c'est comme historien que nous rapportons ce fait , & sans prétendre en tirer aucune induction fâcheuse. Notre bonhomie est assez connue pour que nous n'ayons pas besoin d'insister plus long - tems là - dessus.

Le sieur Molé a laissé apercevoir dans le rôle de Monrose l'assemblage des qualités & des défauts qui forment l'ensemble de son talent. Il avait commencé la piece sur un ton dolent & monotone qui n'était pas dans la nature. Il s'est échauffé peu à peu , & a montré de la chaleur & du sentiment dans les endroits d'explosion , qu'il nous paraît cependant avoir trop multipliés. Nous le féliciterons sur - tout sur la noblesse qu'il a mise dans les situations qui le demandent ; mais nous le prions d'observer qu'un bras en écharpe est de trop , puisqu'il annonce dès la premiere scene que deux mois se sont écoulés depuis sa blessure , & qu'il doit être guéri. Cette écharpe nuit au développement des mouvemens du corps , qui doivent peindre ceux de l'ame ; elle donne au sieur Molé un

F ij

air gauche & gêné, auquel on ne saurait s'accoutumer en le voyant ; & puisqu'elle est superflue , nous l'engageons très-fort à la supprimer.

Le sieur Vanhove a paru faire grand plaisir dans le rôle d'Ariste , & l'on doit avouer qu'en général il a mérité les applaudissemens qu'il a reçus. Un bon ton d'assurance , une maniere heureuse de phraser les vers , de la noblesse & de la fermeté dans la diction , sont autant de qualités estimables dont nous nous empresseons de féliciter cet acteur. Nous croyons devoir ajouter aussi qu'il prend quelquefois la lenteur pour la réflexion , & la monotonie pour la noblesse , & qu'il lui échappe des fautes de prosodie , impardonnables à un homme qui par état doit bien connaître sa langue. Nous l'engageons à y faire la plus sérieuse attention , & nous osons lui promettre les succès dus à un travail opiniâtre , secondé par un zele infatigable ; qualités heureuses , & qui , jointes aux dons que cet acteur a reçus de la nature , contribueront à le rendre cher au public , & à lui assurer une place honorable dans son état.

Le rôle de Dormane est devenu intéressant par la maniere dont le sieur Fleury l'a rendu. Les nuances de ce rôle sont difficiles à saisir , & ne sont peut-être pas assez prononcées dans l'auteur. Quoi qu'il en soit , notre jeune acteur en a su tirer un parti fort heureux ; il y a mis de la gaieté , de la légèreté , &c. & confirme l'opinion que nous avons de son talent ,

qui plaira toujours dans les amoureux raisonnés & sentis, & en général dans les rôles qui demanderont plus d'à-plomb que de force, & plus de sensibilité que d'explosion.

Les deux rôles de femmes ont été rendus par la dame Molé & la demoiselle Fanier. La première, dont les progrès sensibles se font remarquer depuis quelque tems, a apporté de la noblesse & du sentiment dans celui d'Hortense ; mais nous l'invitons à se défier souvent d'elle-même, & sur-tout à ne pas précipiter les derniers vers dans les couplets qui lui paraissent devoir faire effet, parce que cette manière de les dire en produit un tout contraire à celui auquel la dame Molé s'attend, comme elle a pu s'en appercevoir dans la représentation de jeudi. Cette remarque peut convenir aussi à la demoiselle Fanier, dont la langue plus déliée pourrait lui fournir quelque excuse, puisqu'elle lui sert à pallier un défaut que bien des gens prennent chez elle pour un agrément. Au reste, elle a montré dans le rôle de Clorine la finesse, la gaieté & l'intelligence qu'on lui connaît.

Nous ne finirons pas ce long article sans remarquer que l'acteur qui remplissait le rôle du garde, & que nous voulons bien aujourd'hui ne pas nommer, n'a jamais pu l'achever, quoiqu'il n'ait que deux vers au plus. Cette négligence est impardonnable. Parce qu'un rôle est peu conséquent, on l'apprend dans la coulisse,

F üj

& lorsqu'il faut paraître , il est oublié. Ce n'est pas première fois que nous avons eu occasion de faire u remarque de cette nature ; & il ferait bien honte pour les comédiens français ordinaires du roi , que ne fût pas la dernière.

Par M. G. D. L. R.



PIECES FUGITIVES.

Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale du Berry, tenues à Bourges dans les mois de septembre & octobre 1780, précédé du projet de règlement proposé pour cette administration, & des détails relatifs aux principaux objets qui ont occupé les assemblées de 1778 & 1779. A Bourges, de l'imprimerie de B. Crispo, imprimeur du roi, 1781, & se trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet, quartier Saint-André-des-Arts.

LA province de Berry est la première du royaume qui ait été appelée par le souverain à seconder les mouvemens de bienfaisance qui l'ont animé dans l'établissement des administrations provinciales. La suppression totale de la corvée en nature, une contribution volontaire offerte par l'ordre du clergé & par celui de la noblesse, la police & l'égalité substituées à l'arbitraire dans la répartition des impôts, de grands projets & des vues patriotiques pour l'amélioration de la province : tels sont les moyens par lesquels les nouveaux administrateurs ont cherché à justifier aux yeux de la nation le choix dont Sa Majesté les a honorés.

Leurs opérations pendant les trois séances de 1778
1779 & 1780 ont eu principalement quatre objets

Réglemens généraux.

D'abord ils se sont occupés des réglemens qui doivent déterminer dorénavant la convocation, la formation & la discipline de leurs assemblées; la forme des élections des députés des trois ordres qui doivent les remplacer; les qualités de ces représentans; l'établissement, les fonctions & les devoirs du bureau intermédiaire chargé de mettre à exécution les projets arrêtés dans l'assemblée générale.

Ils ont divisé la province « pour les députations du tiers-état en vingt-quatre arrondissemens à peu près égaux, qui auront chacun le droit d'envoyer un député à l'assemblée provinciale, en conséquence de l'élection qui sera faite dans chaque arrondissement pour les villes & les campagnes concurremment, les villes ou chefs-lieux d'arrondissement étant représentés dans les assemblées d'élections par leurs maires & échevins, & les campagnes par six députés nommés par les syndics des collectes réunis de quatre en quatre ou de cinq en cinq dans l'étude d'un notaire.

Les gentilshommes, cessant de prendre part à l'administration dans le tems & l'ordre qui seront déterminés, seront remplacés par la voie de l'élection,

faite par chaque assemblée générale en corps avant la séparation.

L'ordre du clergé sera composé, indépendamment de monseigneur l'archevêque de Bourges, de six abbés commendataires ou titulaires, d'un chanoine capitulant de l'église métropolitaine, de quatre chanoines capitulans des églises collégiales de la généralité, lesquels seront tous choisis par l'assemblée générale en corps.

Impôts.

La suspension de l'arrêt du conseil de 1777, au sujet des vingtièmes, ayant permis à l'administration de chercher une méthode de répartition qui rendit cet impôt moins onéreux aux contribuables, a arrêté de solliciter Sa Majesté de fixer chaque vingtième de la province par forme d'abonnement à la somme qui se percevra dans la présente année (1778), pour en être le paiement continué tant que chacun des vingtièmes subsistera ; ce que Sa Majesté a bien voulu accorder, en fixant le vingtième à la somme versée au trésor royal, pour l'année 1779 ; de proposer également que chaque vingtième soit fixé jusqu'à présent à la somme portée dans les derniers rôles ; de confier aux contribuables des vingtièmes dans chaque paroisse, sous le bon plaisir du roi, le pouvoir d'en faire la répartition, & de nommer à

cet effet trois d'entr'eux; ou trois experts du voiage à leur choix, fans distinction de condition lesquels seront chargés de dresser les rôles, & d'imposer les biens proportionnellement à leur valeur respective.

Quant à la taille & à la capitation, l'assemblée ne pouvant pas dès à présent procurer aux contribuables les soulagemens qu'elle desirerait, a arrêté de continuer la répartition sur le plan actuel, & néanmoins elle propose à Sa Majesté d'autoriser les paroisses à nommer annuellement trois experts au moins, cinq ou sept, ou neuf au plus, suivant leur étendue; sachant lire & écrire, soit de la paroisse soit du voisinage à leur choix, pour faire la répartition de la taille & de la capitation.

Travaux publics.

(Il paraît que cet objet est un de ceux qui a le plus particulièrement fixé l'attention de l'assemblée provinciale; on peut dire qu'à cet égard les nouveaux administrateurs ne se sont pas seulement contentés de manifester du zèle & des projets utiles: la province de Berry ressent déjà les heureux effets des opérations de ses représentans; cette province, isolée pour ainsi dire au milieu du royaume, ne doit l'état de langueur & d'inertie dans laquelle elle est plongée qu'au défaut de communication avec la capitale &

les autres parties du royaume. La confection de nouvelles routes, la perfection de celles déjà commencées, & sur-tout le percement de plusieurs canaux dont cette province manque absolument, a paru à l'administration le seul moyen capable de lui donner du ressort, de la vivifier, en un mot, de tirer parti de ses richesses naturelles, qui ne laissent pas que d'être en grand nombre. Pour parvenir à un but si desirable, l'administration ne s'est pas dissimulé les difficultés qu'elle aurait à vaincre, soit à raison de la pauvreté des contribuables, soit à cause du respect qu'elle a cru devoir aux privilèges de ceux que la loi exempte de l'imposition aux travaux publics. Si la première considération la déterminait à supprimer la corvée en nature pour la faire faire à prix d'argent en imposant les trois ordres, elle voyait dans la seconde une espèce d'injustice à faire porter une partie de ce fardeau à des citoyens qui regardent avec raison leurs privilèges comme une partie de leur propriété. Nous voyons par le procès-verbal dont nous rendons compte, qu'au milieu de ces opinions contraires, le prélat, citoyen chargé par Sa Majesté de présider à cette assemblée, est venu déterminer son indécision, en conciliant les intérêts des privilégiés & ceux des contribuables, par l'offre qu'il a faite de la part du clergé de son diocèse, d'une contribution volontaire, pour être employée en objets utiles qui sont indiqués par l'administration; & il l'a annoncé

en même tems que l'ordre de la noblesse se disposait à suivre le même exemple. D'après ces considérations, l'Assemblée a arrêté : « 1°. que les travaux qui s'exécutaient ci-devant par corvées, seront désormais payés à prix d'argent; 2°. que ces travaux seront divisés, comme ci-devant, par ateliers répandus dans les différens cantons de la province, & à la plus grande proximité possible de toutes les paroisses, de sorte qu'elles puissent suivre l'emploi de leurs contributions; 3°. que les adjudications des travaux de chaque atelier se feront en présence des syndics des paroisses dont les contributions y sont employées; 4°. que le bénéfice provenant des rabais obtenus sur l'estimation des travaux sera réparti en moins imposé sur les paroisses de chaque atelier au marc la livre de leurs contributions; 5°. qu'enfin les adjudicataires seront payés dans les tems fixés lors de l'adjudication, par des mandemens qui leur seront délivrés sur les paroisses dont ils auront exécuté les travaux, sans que les fonds passent en d'autres mains que de celles des collecteurs dans celles des adjudicataires. »

L'Assemblée ayant reconnu d'une part que, suivant l'ancienne méthode, « il ne s'est jamais construit en Berry plus de six lieues de route par an avec les secours de la corvée, & que souvent il ne s'en est pas construit deux, s'étant assurée d'autre part que les travaux fournis jusqu'à présent par les pa-

» roiffes pouvaient être évalués à 700000 livres, &
 » arrêté que la contribution destinée aux routes
 » de la généralité sera fixée à la somme annuelle de
 » 336900 liv. répartie sur tous les taillables au marc
 » la livre du principal de la taille, & dans les villes
 » de Bourges & d'Issoudun au marc la livre de la
 » capitation, & qu'il ne sera imposé aucune taxe sur
 » les pauvres imposés à moins de dix sols de taille
 » ou de capitation. »

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cet article qu'en rapportant un passage d'un des discours adressé à l'administration provinciale par l'un des commissaires du bureau des travaux publics, qui ne s'est pas moins distingué dans l'assemblée par son éloquence que par son zèle & son patriotisme. *Ainsi, messieurs, votre premier pas dans l'exercice de vos fonctions vous a donné à jamais des droits sur la reconnaissance des peuples. Ce sentiment, plus durable que les monumens érigés à la vanité sur le marbre & sur les métaux, se transmettra des peres aux enfans; & si jamais votre administration paternelle leur était enlevée, il en resterait ce souvenir éternel, elle a détruit la corvée.*

Le procès-verbal est terminé par l'arrêté de l'assemblée, qui renvoie en 1782 à délibérer d'une manière définitive sur l'emploi des dons offerts par le clergé & par la noblesse.

La publicité que l'administration donne à ses dé-

libérations, ne peut qu'augmenter la confiance que nation a déjà conçue de ces nouveaux établissemens & nous osons assurer d'avance qu'il est impossible que cette nouvelle méthode, en soumettant à une discussion publique des objets qui, sans être étrangers aux peuples, leur étaient cependant inconnus, ne peut manquer de former par la suite un grand nombre d'hommes d'état. (a)

Cet article est de M. Grangier, avocat au parlement de Paris.

(a) Nous regrettons que les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de faire mention de plusieurs mémoires qui se trouvent renfermés dans l'ouvrage dont nous venons de rendre compte. On y trouve par-tout le même zèle & le même esprit de patriotisme & d'humanité joint à beaucoup d'érudition & à de grandes connaissances locales de la province de Berry.



*A une fille naissante dont les parens avaient attendu
un garçon.*

SOYEZ enfin la bien venue !
 Tels sont les arrêts du destin
 Que, pour avoir la balle en main,
 Avec la chance prétendue
 Qui semble flatter notre espoir,
 On voit, en perdant la partie,
 Que c'est une grande folie
 De compter son gain sans le voir.
 Qu'est donc devenu votre frere ?
 Car nous l'attendions aujourd'hui :
 Espiegle ! .. Plus lesté que lui
 Vous avez sauté la barriere
 Où passent même les élus.
 Qu'y gagnez - vous ? un an de plus ;
 Et c'est bien le seul avantage
 Qui saurait nous en revenir ;
 Mais tranchons sur le brevet d'âge,
 Et sondons pour vous l'avenir :
 Soit horoscope, soit présage,
 Vous avez bien de qui tenir ;
 Vous vivrez belle, bonne, sage,
 Et je ne crains pas de mentir.

M. THIRIOT.



 Conte épigrammatique.

UN jour on lifait un ouvrage
 Chez monsieur Sal... subdélégué,
 Qui, d'un long repas fatigué,
 Dormit dès la première page :
 Mais quand on en vint au passage
 Où l'auteur parlait de dindons,
 De gibier, pâtés & chapons,
 Emballés pour un grand voyage,
 Notre homme, d'un rêve assailli,
 Où s'offrait l'image divine
 D'un cadeau pareil à ceci,
 Portez, dit-il, à la cuisine,
 On ne prend jamais rien ici.

M. THIRIOT

 T A B L E.

<i>Elemens de la police générale d'un état.</i>	page
<i>Du gouvernement & des loix de la Pologne.</i>	20
<i>Théâtre de société.</i>	31
<i>Méthode analytique pour apprendre philosophiquement les langues, &c.</i>	41
<i>Eloge de Madame la Marquise de Sevigne.</i>	51
T H É A T R E S.	
<i>Lettre aux auteurs du Journal de Neuchâtel.</i>	60
<i>L'Epicurien, comédie en cinq actes & en prose, &c.</i>	64
P I E C E S F U G I T I V E S.	
<i>Procès-verbal des séances de l'Assemblée provinciale du Berry.</i>	87
<i>A une fille naissante, &c.</i>	95
<i>Conte épigrammatique.</i>	96

N O U V E L L E S
P O L I T I Q U E S.

R U S S I E.

PETERSBOURG. S. M. I. a fait publier un édit dans le courant de juillet, par lequel elle déclare que l'année prochaine le commerce de la rhubarbe, dont le gouvernement s'était emparé jusqu'à présent, sera libre & permis à tout le monde, en payant certain droit à l'état.

Les deux escadres qui ont croisé l'année précédente dans la Méditerranée sont rentrées au commencement d'août dans le port de Cronstadt, & l'on s'occupe jour & nuit à les réparer.

Les travaux pour l'établissement de plusieurs ports le long de la mer du Japon jusqu'au Kamtschatka continuent avec ardeur & succès. On se flatte de pouvoir prolonger la navigation depuis le golfe Persique, & de réunir par ce moyen le commerce d'Europe à celui d'Asie jusqu'aux endroits les plus éloignés. Si, comme on le dit, l'Amérique n'est que très-peu éloignée du Kamtschaka, l'on sent combien cette découverte est importante pour le commerce de Russie dans cette partie du monde.

L'impératrice a envoyé depuis quelque tems à la Chine plusieurs jeunes gens qui, sous la conduite d'un archimandrite, sont destinés à apprendre la langue chinoise & la tartare à Pékin, ainsi qu'à s'instruire des sciences & des arts de cette nation, & à essayer de

Septembre 1781.

G

fonder une correspondance qui puisse faciliter le commerce des deux empires. Pour avancer l'exécution de ce projet, on doit proposer à l'empereur de la Chine de recevoir un envoyé extraordinaire Russe qui résiderait à Pékin, & de son côté Pétersbourg avec de jeunes Chinois qui s'instruiraient aussi des coutumes & des mœurs d'Europe.

A L L E M A G N E.

Vienne. Selon des dépêches de l'ambassadeur de cette cour à Pétersbourg, le grand-duc & la grande duchesse doivent se mettre en route à la fin de ce mois d'août, & on se flatte de les voir ici à la fin de septembre. On ignore le séjour que LL. AA. SS. feront dans cette ville. On leur prépare au palais les appartemens de feu l'impératrice reine.

L'empereur est arrivé dans cette capitale le 12 août vers les six heures du soir, de retour de Pays-Bas, est reparti le 29 au soir pour Pest en Hongrie, où il va voir manœuvrer un corps de troupe de 28430 hommes. On croit que S. M. se rendra de là à Prague, aussi pour y voir un camp qui se forme près de cette ville.

Hambourg. L'on écrit de Constantinople, que les démarches des Russes dans la Crimée donnent de l'inquiétude à la Porte; elle croit s'apercevoir que, sous le prétexte d'étendre leur commerce, ils visent à former des établissemens durables dans cette petite île. Le kan des Tartares les favorise; & le grand-visir, dont l'attention est fixée sur ce qui se passe de ce côté, a déposé plusieurs gouverneurs des provinces voisines, suspects d'entretenir des intelligences secrètes avec les Russes & avec les Tartares.

On mande de Cologne qu'on y voit passer successivement & fréquemment des bois de construction pour le service des Provinces-Unies & pour celui de

la France. La Hollande paraît bien décidée à n'en jamais laisser manquer, tant qu'il sera possible d'en voiturer par le Rhin, par l'Escaut, & par les autres rivières qui lient en quelque sorte les forêts de la Prusse, de la Pologne & de l'Allemagne à la France.

I T A L I E.

Livourne. S. A. R. le grand-duc de Toscane, sans cesse occupé du bonheur de ses sujets, n'a pu voir avec indifférence, dans les états soumis à sa domination, le luxe étendre ses progrès & gagner tous les ordres de citoyens : aussi s'est-il dès lors occupé des moyens de le réprimer. Dans cet objet, il a fait adresser une lettre aux chefs des collèges dans les villes de ses états, par laquelle il exhorte les nobles à donner l'exemple de la simplicité dans les vêtements ; déclarant que LL. AA. RR. verront avec plaisir la noblesse des deux sexes paraître à la cour, les jours de gala & dans les autres occasions publiques, en habits unis & même noirs. Enfin le souverain ajoute qu'il jugera de la solidité du jugement & du mérite de chaque individu par la modération ou l'excès de la parure, tant pour lui-même que pour sa femme ou ses filles, comme une forte présomption pour sa bonne ou mauvaise conduite, & que cette présomption influera dans la distribution des grâces, & sur-tout dans celle des emplois publics, qu'on ne doit confier qu'à des personnes dont le jugement est sain, & qui par leur économie dans leurs propres affaires ont mérité que celles du public leur soient confiées.

Turin. Madame Marie - Thérèse de Savoie, sœur du roi, est morte la nuit du 14 au 15 du mois d'août ; la pompe funèbre eut lieu le 18 à neuf heures du soir, & la cour prit le deuil le 19 : elle le portera trois mois, dont six semaines en laine.

G ij

589921 A

E S P A G N E.

Cadix. La petite flotte, arrivée de Montevideo sous l'escorte de deux frégates, a apporté du tabac, du cuivre, beaucoup de cuirs, de la laine de Vignone, & quantité de barriques de suif. c'est la première fois que l'on voit arriver de Buenos - Ayres de cette dernière denrée d'une utilité si journalière. Les colons établis dans les vastes plaines de la Plata, se contentaient auparavant d'assommer leurs bœufs & d'en enlever le cuir; mais ils se sont enfin aperçus que cette chasse pouvait leur fournir d'autres richesses aussi précieuses, & ils ont fait du suif de la graisse qu'ils abandonnaient auparavant aux bêtes sauvages; on peut juger de ce qu'ils ont fourni cette année, & de ce qu'ils pourront fournir dans la suite, par les 4 ou 50000 cuirs que cette flotte a apportés.

Le roi a fait une promotion nombreuse dans ses armées de terre & de mer, pour récompenser les services de ses officiers. Ceux dont les noms sont connus en France, sont D. Bernard y Galves, D. Manuel Gagigal, & D. Joseph Solano. Sa Majesté les a élevés au rang de lieutenant-général.

On n'avait encore le 20 août aucune nouvelle de M. de Crillon; mais on savait qu'ayant été vu le 6 entre Carthagene & Alicante, il s'était mis en mouvement le 13 pour continuer sa route, après avoir été contrarié jusqu'alors par les vents & enfin par le calme. On n'a aucune nouvelle intéressante de la grande flotte, ni de celle des isles, non plus que du siège de Gibraltar.

A N G L E T E R R E.

Londres. On est toujours dans l'attente de nouvelles de l'Amérique septentrionale. Les papiers annonçaient à la vérité le 24 août, que le lord Germaine en avait reçu une très-importante; il ne s'agissait de rien moins

que d'une affaire entre le lord Cornwallis & le marquis de la Fayette dans la Virginie. Selon une gazette royale extraordinaire de Rivington , il y a eu 300 Américains tant tués que blessés , & 200 faits prisonniers. Mais enfin , ajoute - t - on ; l'avantage du lord Cornwallis aurait été plus décisif , s'il eût eu seulement demi-heure de jour de plus. Cette action doit avoir eu lieu le 6 juillet.

Enfin les papiers publics annoncent que plusieurs habitans de Charles - Town , prisonniers sur leur parole , lors de la prise de cette ville par les troupes du roi , ont été conduits , ensuite des ordres du lord Cornwallis , à Saint - Augustin ; que ce général n'a point été ébranlé par les fortes représentations qui lui ont été faites à ce sujet ; mais qu'il a déclaré qu'il était irrité au dernier point contre les habitans de cette province , qui ne cessent de se révolter , & que bien convaincu , par les papiers qui sont tombés entre ses mains depuis la défaite de l'armée rebelle , des moyens qui ont été employés par quelques habitans prisonniers sur leur parole à Charles - Town , pour exciter & fomenter la rebellion , il se trouve dans la nécessité de les faire transporter à Saint - Augustin , pour assurer la tranquillité de la province ; & ordonne en conséquence au commandant de mettre cet arrêt à exécution. Ceci prouve combien l'espoir de voir rentrer sous l'obéissance de la Grande-Bretagne les colonies révoltées , est chimérique.

Enfin des lettres de New-Yorck annoncent qu'on s'attend journellement dans cette ville à une visite de la part des Français & des Américains réunis , & que les premiers étaient enfin parvenus à débarquer heureusement à Long - Island. Ce qui inquiète sur le sort de cette ville , c'est la certitude que l'on a que l'armée Française a été renforcée de 4000 hommes ,

au nombre desquels se trouve un régiment d'artillerie. Si ce siège est entrepris, on fait qu'il sera soutenu par l'escadre de M. de Grasse, que l'on attend journellement à Rhode - Island. L'amiral Rodney le suivra inmanquablement; mais il pourrait fort bien n'avoir pas la supériorité, & ne pouvoir pas éviter, ainsi qu'il l'a fait aux isles, toute action décisive avec les Français.

Les Américains ont fait une perte considérable par la mort du général Putnam, arrivée depuis peu. Cet officier a rendu depuis le commencement de la guerre les services les plus essentiels à sa patrie.

On n'a rien de nouveau des Indes orientales; mais la compagnie a reçu l'avis de la prise du Swallow, paquebot sur lequel était embarqué le lord Macartney, qui se rendait à son gouvernement.

Enfin, l'on commence à revenir des terreurs que la nouvelle de l'armée combinée avait répandues. Comme elle ne s'est point encore montrée sur les côtes, & que la saison s'avance, on commence à croire qu'elle n'y paraîtra point, & que la crainte d'être surprise par l'équinoxe l'obligera au contraire à quitter ces parages pour gagner ces ports. On est persuadé que les Français iront seuls à Brest, & que les Espagnols retourneront à Cadix, où ils pourront être employés utilement à défendre l'entrée du détroit de Gibraltar, & empêcher par-là que l'on ne ravitaille cette place, & que l'on ne porte du secours à Mahon.

F R A N C E.

Paris. Un courrier extraordinaire a apporté la nouvelle du débarquement de M. de Crillon dans l'isle de Minorque. Il s'est effectué le 20 août sans opposition. Le général Murray, informé depuis peu de jours seulement de l'objet de cette expédition, a eu assez de temps pour approvisionner le fort Saint - Philippe, de

manière à ne pas craindre d'être réduit de long-temps par la famine. La division des Français arrivera à Minorque vers la fin de ce mois : elle y sera conduite par le baron de Falkenhayen, maréchal-de-camp. Alors on pourra attaquer le fort Saint-Philippe, & la garnison est trop faible pour faire une longue résistance.

Le baron de Falkenhayen est parti le 9 de ce mois pour Toulon, où il va s'embarquer avec les troupes qui passent à Mahon. On dit que cette division sera forte de quatorze bataillons, formant environ dix mille hommes. Ainsi il n'est point douteux qu'on ne veuille emporter le fort Saint-Philippe de vive force.

Les nouvelles de Brest annoncent que les dix-neuf vaisseaux, aux ordres de M. de Guichen, qui faisaient partie de l'armée combinée, sont rentrés à Brest le 5 de ce mois pendant la nuit.

Les vaisseaux Espagnols ont fait voile pour Cadix.

Cette séparation, qui ne devait avoir lieu que du 10 au 15, a été accélérée par des ordres de la cour d'Espagne à D. Louis de Cordova, afin de rassembler les forces de sa nation du côté de Gibraltar.

On écrit de Saint-Jean-d'Angely, que M. le comte de Broglie y est mort la nuit du 16 au 17 août d'une fièvre. Les funérailles de cet officier général ont eu lieu le 18 avec toute la pompe possible.

P A Y S - B A S.

La Haye. On écrit d'Amsterdam que le comte de Bintinck y est toujours vivement regretté. Les états de la province d'Over-Yffel ont résolu d'ériger un monument à sa mémoire. Ce fut le baron de Pallandt qui en fit la proposition aux membres de la noblesse dans l'assemblée des états du 22 août.

On assure que l'escadre qui doit sortir du Texel pour escorter le convoi de la Baltique sera de seize

vaisseaux de guerre, dont le nombre de ceux de ligne sera plus considérable que la première fois.

Le transport des bois de construction pour la France par l'Escaut & les autres rivières des Pays-Bas Autrichiens, ne se ralentit point. On voit passer sans cesse des bâtimens qui en sont chargés, & qui sont suivis de trains flottans. Cela prouve que les Hollandais ne manquent pas de bois pour leur marine, puisqu'ils en font passer des quantités considérables en France.